

Rapport à madame la ministre de l'Enseignement supérieur,
de la Recherche et de l'Innovation

Mesure de la réussite étudiante en licence au regard de la mise en œuvre de la loi ORE

Une approche par les crédits ECTS

Volet 2

N° 2021-078 – avril 2021

*Inspection générale de l'éducation,
du sport et de la recherche*

**Mesure de la réussite étudiante en licence au regard
de la mise en œuvre de la loi ORE**

**Une approche par les crédits ECTS
Volet 2**

Avril 2021

**Pascal AIMÉ
Philippe BÉZAGU
Mélanie CAILLOT**

*Inspecteurs généraux de l'éducation,
du sport et de la recherche*

SOMMAIRE

Synthèse	1
Introduction.....	3
1. La définition plus précise des profils d'origine des étudiants donne une information précieuse de l'évolution des différents publics en licence.....	3
1.1. Le rappel des cinq profils d'origine retenus par la mission.....	3
1.2. Des évolutions contrastées entre les établissements de l'échantillon mais un poids significatif des réorientations en L1.....	4
2. La mesure de la capitalisation des crédits ECTS permet de suivre la progression pédagogique des étudiants	5
2.1. La prise en compte, dans la construction des parcours de réussite en L1 qui s'engagent, des crédits ECTS validés antérieurement est très faible sauf pour les redoublants.....	5
2.2. L'acquisition des crédits ECTS durant l'année de L1 en 2018-2019.....	8
2.2.1. <i>Le rythme de validation des crédits ECTS des étudiants de L1 redoublants et en reprise d'études est plus lent que celui des autres profils</i>	<i>9</i>
2.2.2. <i>Les bacheliers généraux sont ceux qui valident le plus de crédits ECTS</i>	<i>11</i>
2.3. La situation des étudiants de L1 à l'issue de l'année 2018-2019.....	12
2.3.1. <i>Les étudiants en réorientation sont, en proportion, le profil qui réussit le mieux en L1 dans les trois universités</i>	<i>12</i>
2.3.2. <i>La validation de la L1 par bac d'origine</i>	<i>14</i>
2.3.3. <i>L'importance de la capitalisation des crédits ECTS dans la réussite des redoublants.....</i>	<i>15</i>
2.3.4. <i>Un suivi spécifique des étudiants n'ayant pas validé leur L1</i>	<i>16</i>
2.3.5. <i>Le rythme de validation des crédits ECTS des étudiants de L1 à l'issue de l'année 2018-2019.....</i>	<i>17</i>
Conclusion	18
Annexes.....	19

SYNTHÈSE

Dans le premier volet de son rapport consacré à la mesure de la réussite étudiante en licence à travers la validation de crédits ECTS¹, la mission s'est attachée à définir cinq profils d'origine des étudiants inscrits en licence, appelés à être partagés au niveau national, et a procédé à un examen des conditions dans lesquelles ces étudiants peuvent, quel que soit leur profil d'origine, conserver les crédits ECTS qu'ils auraient, le cas échéant, validés lors de leur éventuel parcours antérieur de formation.

Dans ce second volet du rapport, la mission a travaillé avec trois universités² pour objectiver la progression de leurs étudiants inscrits en L1 dans leur parcours de réussite et analyser le rythme de capitalisation des crédits ECTS en fonction de leur profil d'origine et/ou de la série du baccalauréat obtenu.

Pour ce faire la mission a analysé successivement les crédits ECTS que ces étudiants inscrits en L1 en 2018-2019 ont acquis :

- avant l'année 2018-2019 et qu'ils conservent pour la préparation de leur licence ;
- durant l'année 2018-2019 ;
- à l'issue de l'année 2018-2019 en prenant en compte l'ensemble des crédits ECTS validés.

Le constat dressé dans ces trois établissements est comparable et peut être résumé à travers quelques observations convergentes :

- le poids relatif des néobacheliers parmi les étudiants de L1, au mieux, stagne ou décroît tandis que celui des réorientations progresse ;
- la prise en compte, dans la construction des parcours de réussite en L1 qui s'engagent, des crédits ECTS validés antérieurement est très faible sauf pour les redoublants (environ 80 % d'entre eux recommencent leur L1 avec un acquis de crédits) ;
- à l'opposé des redoublants, environ 90 % des étudiants en réorientation commencent une nouvelle formation de L1 sans avoir pu conserver le moindre crédit ECTS acquis, le cas échéant, durant leur parcours antérieur ;
- le rythme de validation des crédits ECTS des étudiants de L1 redoublants et en reprise d'études durant l'année est plus lent que celui des autres profils. Par contre, le rythme de progression des réorientations est comparable à celui des néobacheliers ;
- les bacheliers généraux sont ceux qui valident le plus de crédits ECTS ;
- les étudiants en réorientation correspondent, en proportion, au profil qui réussit le mieux à l'issue de la L1 tandis que les taux de réussite des néo bacheliers et des redoublants sont en retrait ;
- quatre catégories d'étudiants apparaissent au regard de leur rythme d'acquisition des crédits ECTS :
 - les étudiants en échec qui ont validé à l'issue de l'année 2018-2019 entre 0 et 15 crédits ECTS. À l'université de Bordeaux, ils représentent au total 36 % des inscrits de L1³,
 - les étudiants qui ont validé entre 16 et 30 crédits ECTS qui sont engagés dans un parcours dont on ne sait pas encore s'il pourra déboucher à terme sur une validation de leur L1⁴,
 - les étudiants qui ont validé entre 31 et 45 crédits ECTS⁵. À l'université de Bordeaux cette situation concerne 1,9 % des réorientations ou 2 % des néo bacheliers, mais 10,8 % des redoublants. C'est dans ce groupe que figurent les étudiants qui ont le plus de chance de valider leur L1 l'année suivante et que doit être concentré l'accompagnement,
 - les étudiants qui ont validé 60 crédits ECTS ou plus qui ne rencontrent pas de difficultés, parmi lesquels les réorientations sont, en proportion, les plus nombreux.

¹ Rapport n° 2021-004 janvier 2021.

² Universités de Bordeaux, de Bordeaux Montaigne et de Nantes.

³ De 25,3 % pour les redoublants à 48,8 % pour les reprises d'études.

⁴ Ils représentent à l'université de Bordeaux 10,1 % des réorientations et 11,4 % des néobacheliers mais 17,3 % des redoublants.

⁵ Très peu d'étudiants ont validé entre 46 et 59 crédits ECTS.

La mission considère que le suivi de la réussite des étudiants en L1 à travers l'acquisition des crédits ECTS doit être privilégié et généralisé à tous les établissements d'enseignement supérieur qui proposent une offre de formation en licence. En effet, cette méthodologie permet de suivre le rythme d'acquisition des connaissances et compétences des étudiants selon leur profil, leur baccalauréat d'origine ou la L1 qu'ils suivent. Elle constitue un outil de pilotage intéressant de l'offre de formation des établissements d'enseignement supérieur pour une meilleure réussite de leurs étudiants. Elle peut également servir, en leur sein, de support à l'élaboration de contrats d'objectifs et de moyens avec les composantes mais également avec le MESRI dans le cadre des différents échanges contractuels tels que les dialogues stratégiques et de gestion.

Cependant, pour y parvenir, il convient :

- d'adopter une définition normalisée commune de profils d'étudiants ;
- de résoudre, à partir d'une évolution réglementaire, les difficultés de prise en compte des crédits ECTS déjà validés par les étudiants en réorientation et en reprise d'études lors de leurs parcours antérieurs ;
- d'améliorer significativement la qualité, la complétude et le rythme de mise à jour des informations figurant dans le système d'information scolarité des établissements ;
- de disposer d'un SI qui permette d'assurer un suivi personnalisé du parcours de chaque étudiant ;
- de promouvoir la mise en œuvre d'un dossier numérique étudiant partagé (DNEP).

Une impulsion politique très forte est indispensable pour engager un plan d'ensemble en ce sens. La mission considère que cette impulsion est d'autant plus nécessaire que la crise sanitaire a fragilisé le processus d'acquisition de connaissances des étudiants et que tout doit être fait pour encourager et faciliter la réussite de ces derniers.

La mission tient également à remercier les équipes des trois établissements avec lesquels elle a travaillé pour leur investissement dans la délicate collecte des données nécessaire à ses travaux.

Introduction

Dans le premier volet de son rapport consacré à la mesure de la réussite étudiante en licence à travers la validation de crédits ECTS⁶, la mission s'est attachée à définir cinq profils d'origine des étudiants inscrits en licence, appelés à être partagés au niveau national pour garantir, d'une part, la comparabilité des informations fournies par les établissements d'enseignement supérieur et, d'autre part, l'équité des processus d'accès aux études supérieures lorsque ceux-ci diffèrent en fonction de la situation des étudiants, comme c'est notamment le cas pour les étudiants redoublants et réorientés. Dans ce premier volet, la mission a également procédé à un examen des conditions dans lesquelles ces étudiants peuvent, quel que soit leur profil d'origine, conserver les crédits ECTS qu'ils auraient, le cas échéant, validés lors de leur éventuel parcours antérieur de formation. Elle a ainsi formulé des propositions visant à s'assurer que les acquis antérieurs de tous les étudiants soient pris en compte pour déterminer les unités d'enseignement qu'ils doivent encore valider pour obtenir leur licence.

Dans ce second volet, la mission a travaillé avec trois universités⁷ pour procéder à un décompte précis des crédits ECTS que leurs étudiants inscrits en L1 en 2018-2019 ont acquis :

- avant l'année 2018-2019 et qu'ils conservent pour la préparation de leur licence ;
- durant l'année 2018-2019 ;
- à l'issue de l'année 2018-2019 en prenant en compte l'ensemble des crédits ECTS validés.

Elle a ainsi pu objectiver la progression de ces étudiants dans leur parcours de réussite et analyser le rythme de capitalisation des crédits ECTS en fonction de leur profil d'origine et/ou de la série du baccalauréat obtenu.

Dans une première partie du présent rapport, la mission procède au rappel de la définition des profils d'origine des étudiants de licence qu'elle a proposé dans le premier volet de son rapport ainsi que de leur poids respectif dans les L1 de chacune des trois universités étudiées. Dans une seconde partie, la mission présente les résultats de ses observations et met en évidence des différences sensibles dans le rythme d'acquisition des crédits ECTS selon les profils d'origine des étudiants.

La mission souligne que dans la mesure où elle n'a pu mener à son terme le processus de collecte des données qu'avec trois universités, il n'est pas possible d'établir des comparaisons sur les rythmes d'acquisition des crédits ECTS par leurs étudiants respectifs, compte tenu des différences de taille et de profil d'offre de formation observées.

1. La définition plus précise des profils d'origine des étudiants donne une information précieuse de l'évolution des différents publics en licence

1.1. Le rappel des cinq profils d'origine retenus par la mission

La mission se contente de rappeler ici les profils d'origine des étudiants qu'elle propose de retenir et dont la présentation a été développée plus en détail dans le premier volet de son rapport déjà cité. Ce rappel vise à faciliter la lecture des données qui sont présentées dans la deuxième partie du présent rapport.

Les cinq profils d'origine des étudiants inscrits en licence sont les suivants :

- les néobacheliers en L1, les néo entrants en L2 et L3 ;
- les redoublants ;
- les réorientations ;
- les reprises d'études ;
- les autres étudiants.

Leur présentation et leur définition respective figurent en annexe 1.

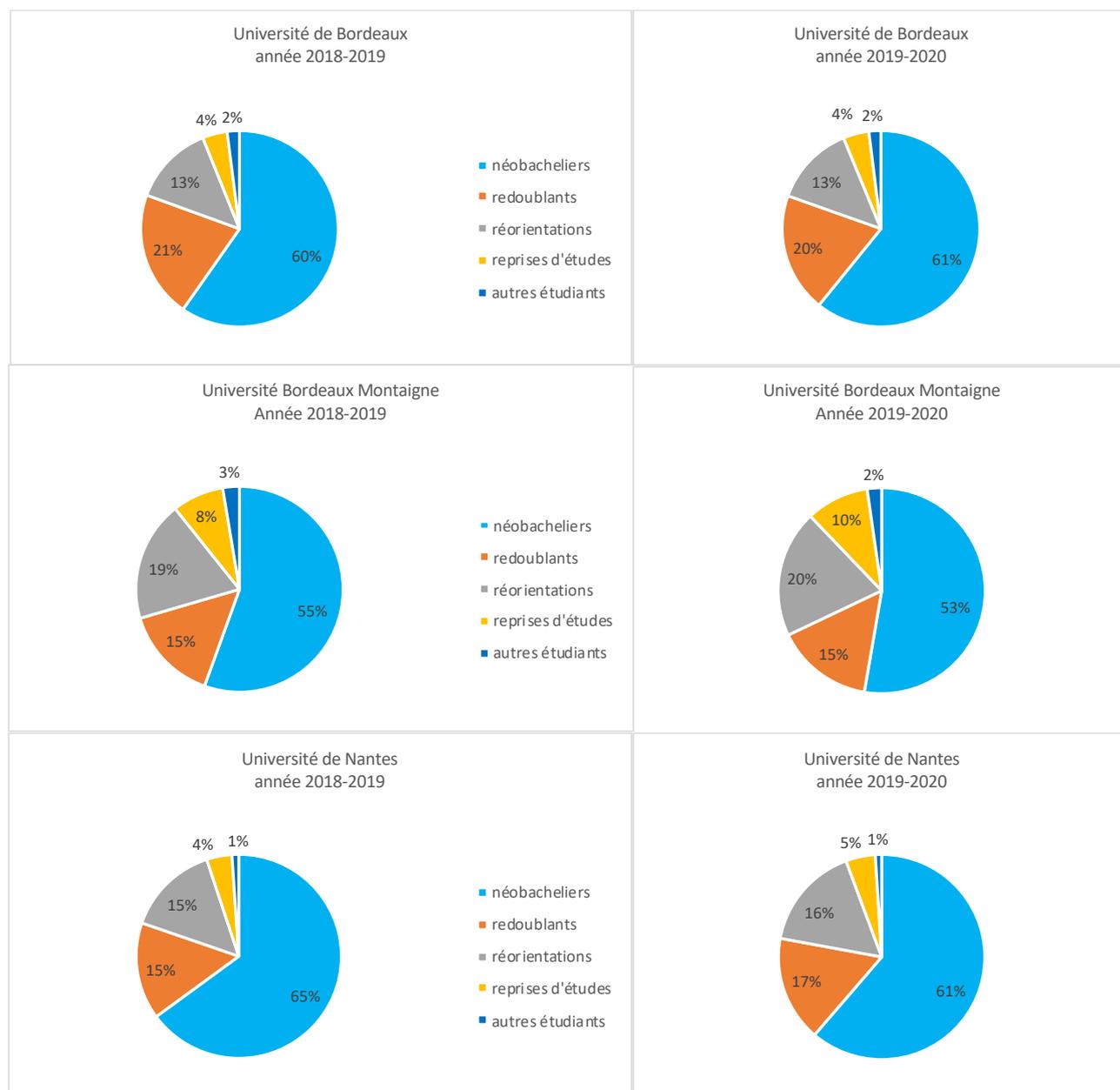
⁶ Rapport n° 2021-004 janvier 2021.

⁷ Universités de Bordeaux, de Bordeaux Montaigne et de Nantes. Un travail équivalent est encore en cours avec les universités d'Auvergne et d'Angers.

1.2. Des évolutions contrastées entre les établissements de l'échantillon mais un poids significatif des réorientations en L1

Dans le premier volet de son rapport la mission a analysé les effectifs d'inscrits en L1 dans les universités de Bordeaux, Bordeaux Montaigne et de Nantes, en fonction de leur profil d'origine. Si dans ces trois établissements la part des néo bacheliers reste prédominante (respectivement 61 %, 53 % et 61 % en 2019-2020), elle est orientée à la baisse tandis que la montée en puissance des réorientations⁸ se confirme, ces dernières étant désormais plus nombreuses que les redoublements à Bordeaux Montaigne (20 % contre 15 %) ou s'en rapprochant (16 % contre 17 % à Nantes). C'est à l'aune de ces constats qu'il faudra analyser les rythmes différents d'acquisition des crédits ECTS détaillés dans la deuxième partie de ce rapport.

Graphique 1 : Analyse des effectifs de L1 des trois universités par profil d'origine des étudiants



Source : mission, à partir des données des établissements

⁸ À noter que la même tendance s'observe dans les données obtenues auprès de l'université de Clermont Auvergne avec 22 % de réorientations pour 15 % de redoublants et à l'université d'Angers les réorientations sont en hausse de deux points entre 2018-2019 et 2019-2020 pour atteindre 14 % des étudiants de L1.

2. La mesure de la capitalisation des crédits ECTS permet de suivre la progression pédagogique des étudiants

La mission propose de suivre la progression pédagogique des étudiants à travers la validation de leurs crédits ECTS. Ce marqueur permet de mesurer l'évolution de leur cursus de formation au rythme de la validation de leurs unités d'enseignement, que ces dernières aient été acquises directement ou par compensation, et en tenant compte du nombre de crédits ECTS que chacune d'elle octroie. Il est le seul à rendre compte des acquis antérieurs, y compris en cas de changement d'établissement en cours de cursus, de réorientation ou de reprise d'études. Il permet une analyse ex post et, contrairement à la mesure de la réussite à travers les taux de réussite traditionnels, prend en compte l'allongement de la durée des études.

Les trois universités⁹ avec lesquelles la mission a travaillé ont toutes rencontré des difficultés pour identifier dans leur système d'information les crédits ECTS validés par les étudiants de L1 en 2018-2019. Ces difficultés, dont la nature a été développée dans le premier volet du rapport, ont été plus importantes encore dans les cas de réorientation ou de reprise d'études, surtout lorsque cette situation s'accompagnait d'un changement d'établissement. Ces trois établissements ont réussi à isoler les informations requises, prouvant, même s'ils sont plus avancés que d'autres sur ce sujet, qu'il était possible de construire une analyse de la progression pédagogique des étudiants fondée sur l'acquisition de crédits ECTS.

Pour illustrer l'intérêt de cette démarche, la mission a successivement analysé dans cette deuxième partie :

- les crédits ECTS déjà validés dans la construction des parcours de réussite en L1 avant l'année 2018-2019 ;
- les crédits validés durant l'année 2018-2019 ;
- les crédits validés à l'issue de l'année 2018-2019.

Les données complètes relatives à chacun de ces établissements figurent en annexe 2.

La méthodologie proposée par la mission constitue un instrument de pilotage extrêmement précieux de l'offre de formation de chaque établissement au regard des résultats obtenus par ses étudiants selon leur profil ou leur baccalauréat d'origine. **Il permet tout aussi bien de suivre la situation d'une licence en particulier, d'un établissement d'enseignement supérieur ou de l'ensemble des établissements proposant une offre de formation en licence.** Il est également possible de suivre plus particulièrement la situation d'un groupe d'étudiants qui aura été préalablement identifié, comme, par exemple, les étudiants bénéficiant d'un dispositif d'accompagnement personnalisé ou de repérer *a contrario* des groupes d'étudiants dont la progression dans l'acquisition de crédits ECTS met en évidence des difficultés à franchir certains paliers et auxquels l'établissement pourrait proposer un accompagnement individualisé.

2.1. La prise en compte, dans la construction des parcours de réussite en L1 qui s'engagent, des crédits ECTS validés antérieurement est très faible sauf pour les redoublants

La mission s'est attachée à mesurer le nombre de crédits ECTS que les étudiants inscrits en L1 en 2018-2019 dans les trois universités retenues ont acquis avant cette date et qu'ils conservent pour la préparation de la licence qu'ils engagent.

Ne disposant pas d'éléments chiffrés portant sur un nombre suffisant d'établissements pour livrer une analyse consolidée au niveau national de la réussite étudiante en L1, la mission s'est plutôt attachée, en se basant sur quelques exemples, à illustrer le type d'informations que les universités et le ministère pourraient tirer des indicateurs qu'elle propose.

Aucun des néobacheliers et des autres étudiants des trois établissements dont la mission a examiné les données n'a capitalisé de crédits ECTS antérieurement à son arrivée à l'université. Ce constat est logique puisqu'ils étaient encore, pour la quasi-totalité d'entre eux, lycéens les années précédentes.

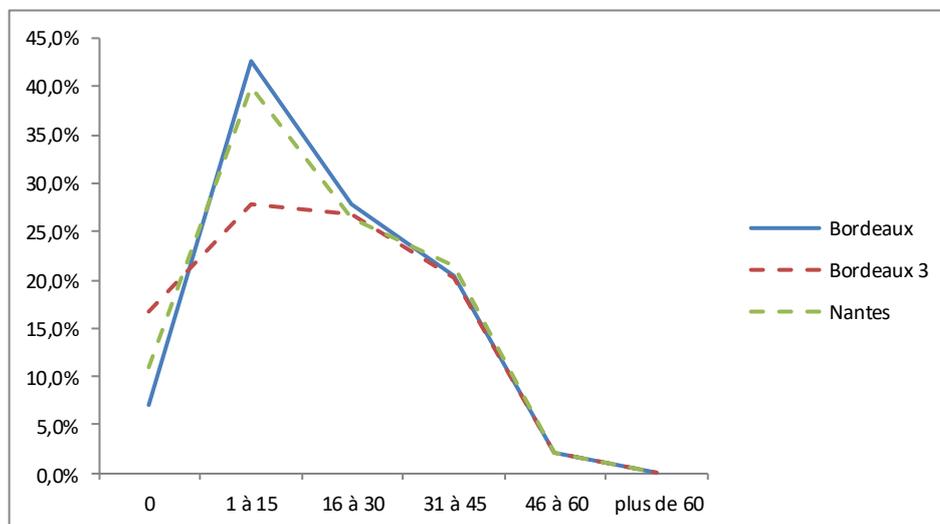
⁹ Ce travail est encore en cours avec les universités d'Angers et de Clermont Auvergne. Les résultats incomplets disponibles à ce jour n'ont pas permis à la mission de les intégrer dans son étude.

À l’opposé, **plus de 80 % des étudiants de L1 redoublants commencent l’année 2018-2019 en ayant validé antérieurement des crédits ECTS utiles à la préparation de leur licence**. Seuls, respectivement 7,1 %, 10,9 % et 16,7 % des redoublants de L1 des universités de Bordeaux (106 étudiants), Nantes (132 étudiants) et Bordeaux 3 (126 étudiants) commencent l’année 2018-2019 sans avoir acquis de crédits ECTS antérieurement.

La majorité des redoublants de L1 de ces établissements engagent leur année en s’appuyant sur un stock de crédits ECTS plus ou moins significatif. Ainsi, 70,4 % des redoublants de L1 de l’université de Bordeaux et 66,5 % de ceux de l’université de Nantes comptent entre 1 à 30 crédits ECTS¹⁰. Les acquis de crédits ECTS des redoublants en L1 de l’université de Bordeaux 3 sont en deçà d’une douzaine de points. Cependant, peu de redoublants des trois établissements sont, sur la base des acquis antérieurs, très proches de la réussite parce qu’ayant déjà validé plus de 46 ECTS (entre 2 % à Bordeaux et Nantes et 8,5 % à Bordeaux Montaigne).

Ces constats confirment les observations déjà réalisées par la mission dans ses rapports précédents¹¹, dans lesquels elle avait montré que le fait d’avoir validé au moins 50 % des crédits ECTS de l’année était un facteur déterminant de la réussite en L1, notamment grâce à la compensation entre unités d’enseignement.

Graphique 2 : Répartition des crédits ECTS acquis avant 2018-2019 et conservés par les redoublants en L1 en 2018-2021



Source : Mission à partir des données des universités

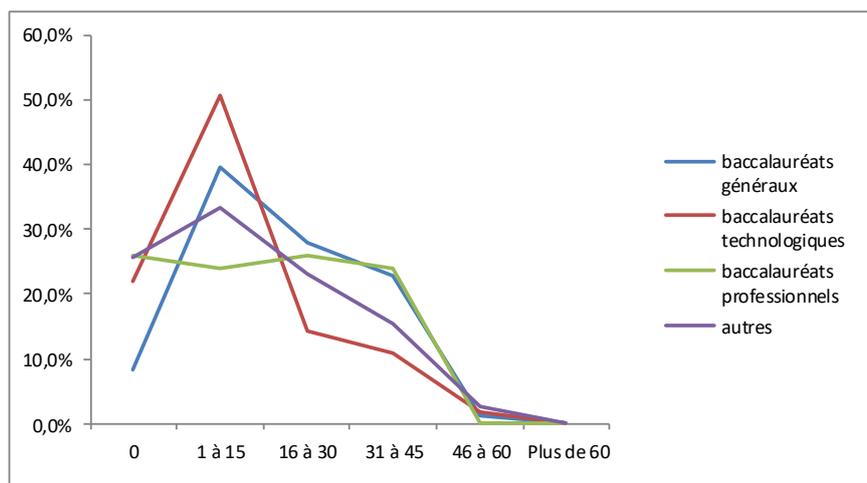
L’examen de la situation des redoublants de L1 qui ont acquis des crédits ECTS avant 2018-2019 par type de baccalauréat met en évidence des informations intéressantes. Ainsi à l’université de Nantes, les redoublants titulaires d’un baccalauréat technologique ou général sont, en proportion, les plus nombreux à avoir capitalisé antérieurement entre 1 et 30 crédits ECTS. Les acquis des redoublants titulaires d’un baccalauréat professionnels sont, quant à eux, répartis de manière homogène entre les quatre premières tranches de crédits ECTS (de 0 à 45) pour chuter brutalement ensuite.

L’analyse des crédits ECTS acquis avant l’année 2018-2019 par les redoublants des trois universités retenues figure en annexe 2.

¹⁰ Les distributions observées dans ces deux établissements sont quasi identiques.

¹¹ Rapport n° 2020-013 de février 2020 relatif à la mesure de la réussite étudiante au regard de la mise en œuvre de la loi ORE Année 2018-2019 : « la relativement faible différence observée entre les trois scénarios de réussite est une nouvelle indication de l’importance de la compensation dans la réussite étudiante, le fait d’avoir validé au moins la moitié de ses unités d’enseignement facilitant vraisemblablement, via le processus de compensation entre UE, la réussite à l’ensemble des UE ».

Graphique 3 : Part de crédits ECTS acquis avant 2018-2019 et conservés par les redoublants en L1 à l'université de Nantes en 2018-2019 par tranches de crédits et par type de baccalauréat



Source : Mission à partir des données de l'université de Nantes

À l'opposé des redoublants, plus de 90 % des étudiants en réorientation commencent une nouvelle formation de L1 sans avoir pu conserver le moindre crédit ECTS acquis, le cas échéant, durant leur parcours antérieur (respectivement 95,7 %, 94,2 % et 91,6 % dans les universités de Bordeaux, Nantes et Bordeaux 3). Comme la mission l'a identifié dans son rapport IGESR n° 2021-004¹², cette situation est principalement due à deux causes :

- l'absence d'informations pédagogiques fiables dans le système d'information des universités lorsque la réorientation s'accompagne d'un changement d'établissement ;
- l'absence d'examen systématique par le jury concerné de l'établissement d'accueil des crédits ECTS éventuellement acquis antérieurement qui pourraient être validés dans le cadre de la nouvelle formation.

Ce constat justifie, s'il en était besoin, les préconisations formulées par la mission dans son précédent rapport évoqué *supra*. **Vu sous cet angle, le potentiel d'amélioration de la construction du parcours de réussite des étudiants de L1 en réorientation est significatif et sans surcoût pour le système.**

Enfin, les étudiants de L1 en reprise d'études présentent, du point de vue de la conservation des crédits ECTS, un profil comparable à celui des étudiants en réorientation. C'est ce qui justifie que les mêmes préconisations aient été formulées dans le rapport précédent déjà cité pour ce profil d'étudiants.

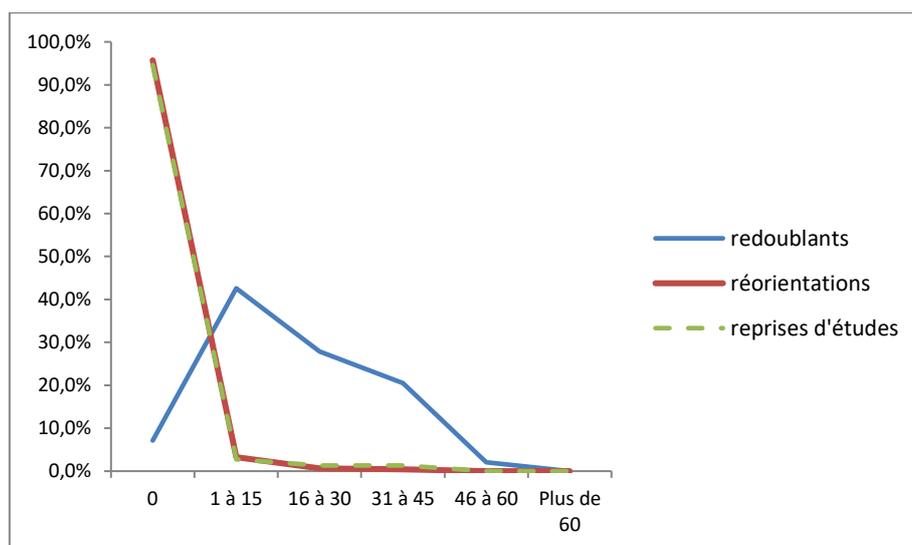
Il ressort de ces données deux observations importantes :

- les redoublants bénéficient d'une meilleure prise en compte de leurs résultats antérieurs que les étudiants en réorientation ou en reprise d'études ;
- le fait de redoubler présente, au moins aujourd'hui et dans un premier temps, un avantage initial indéniable dans la construction d'un parcours de réussite par rapport au choix de la réorientation.

Le graphique 4 relatif à la comparaison de la situation des redoublants, réorientés et reprises d'études à l'université de Bordeaux, laquelle correspond à ce qui est également observé à Bordeaux 3 et à Nantes, est parfaitement explicite.

¹² Mesure de la réussite étudiante en licence au regard de la mise en œuvre de la loi ORE. Une approche par les crédits ECTS. Volet 1.

Graphique 4 : Part des étudiants redoublants, réorientés et reprises d'études de L1 de l'université de Bordeaux ayant capitalisé des crédits ECTS avant l'année 2018-2019, repris dans la formation de L1 qui s'engage en 2018-2019 (en %)



Source : Mission à partir des données de l'université de Bordeaux

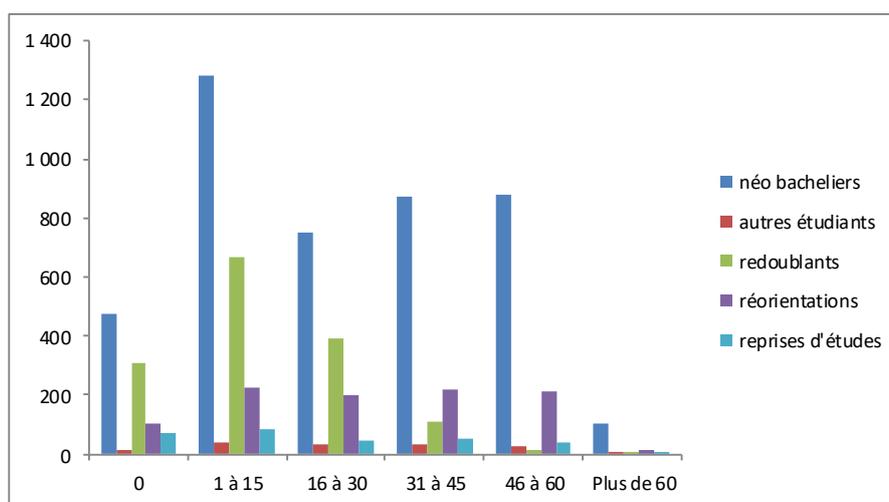
2.2. L'acquisition des crédits ECTS durant l'année de L1 en 2018-2019

La mission a également étudié comment les étudiants de L1 de ces trois établissements avaient, selon leur profil d'origine, validé des crédits ECTS durant l'année universitaire 2018-2019 et progressé vers l'obtention de leur licence.

Pour chaque établissement, elle livre en annexe 3 une double analyse de la progression des étudiants durant l'année 2018-2019, d'une part par profil et tranche de crédits ECTS validés, d'autre part par baccalauréat d'origine. Pour illustrer ce sujet, la mission développe ici la situation de l'université de Bordeaux.

Dans cet établissement, 86,6 % des étudiants inscrits en L1 (soit 6 304 étudiants) ont validé des crédits ECTS durant l'année 2018-2019, dans des proportions différentes selon leur profil.

Graphique 5 : Nombre d'étudiants de L1 de l'université de Bordeaux ayant validé des crédits ECTS en 2018-2019 par tranche de crédits ECTS et par profil



Source : Mission à partir des données de l'université de Bordeaux

2.2.1. Le rythme de validation des crédits ECTS des étudiants de L1 redoublants et en reprise d'études est plus lent que celui des autres profils

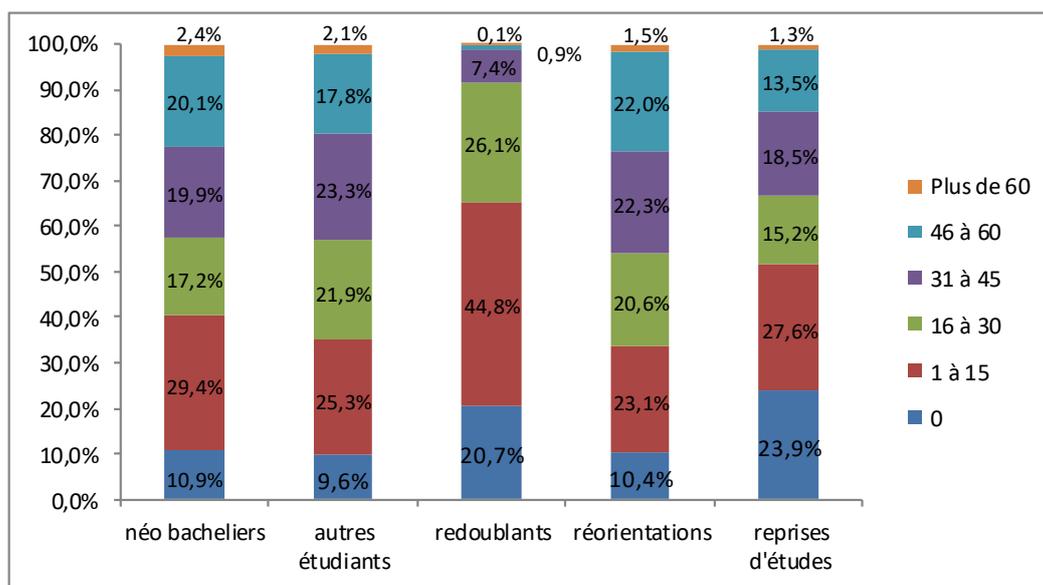
Dans le cas de l'université de Bordeaux, il apparaît clairement que les redoublants et les étudiants en reprise d'études ont rencontré plus de difficultés à valider des crédits ECTS en 2018-2019 que les autres profils. 20,7 % des premiers et 23,9 % des seconds n'ont validé aucun crédit ECTS durant l'année. Le constat est le même, en plus marqué, à Nantes et Bordeaux Montaigne avec respectivement 26,4 % et 29,2 % des redoublants et 26,5 % et 30,3 % des reprises d'études qui n'ont validé aucun crédit ECTS durant l'année.

D'une manière générale, si les redoublants de L1 sont les étudiants qui parviennent à conserver le plus de crédits ECTS des années antérieures, ils sont également ceux qui, en proportion, en ont validé le moins durant l'année observée. Ainsi, seulement 34,5 % d'entre eux ont validé plus de 15 crédits ECTS à l'université de Bordeaux (ils sont 40,8 % à Bordeaux Montaigne et 55,1 % à Nantes dans cette situation).

À titre de comparaison, les néo bacheliers sont 59,6 % à avoir validé plus de 15 crédits ECTS et les étudiants en réorientation, 66,4 % (ils sont respectivement 56,3 % et 56,8 % à Bordeaux Montaigne et 60,4 % et 63 % à Nantes).

Les résultats des étudiants en réorientation sont comparables à ceux des néo bacheliers et autres étudiants. En proportion, les résultats des reprises d'études sont, sur l'année en cours, également meilleurs que ceux des redoublants dans les deux universités bordelaises et identiques à Nantes. Il en sera différemment lorsque les crédits ECTS validés antérieurement seront pris en compte (cf. 2.4).

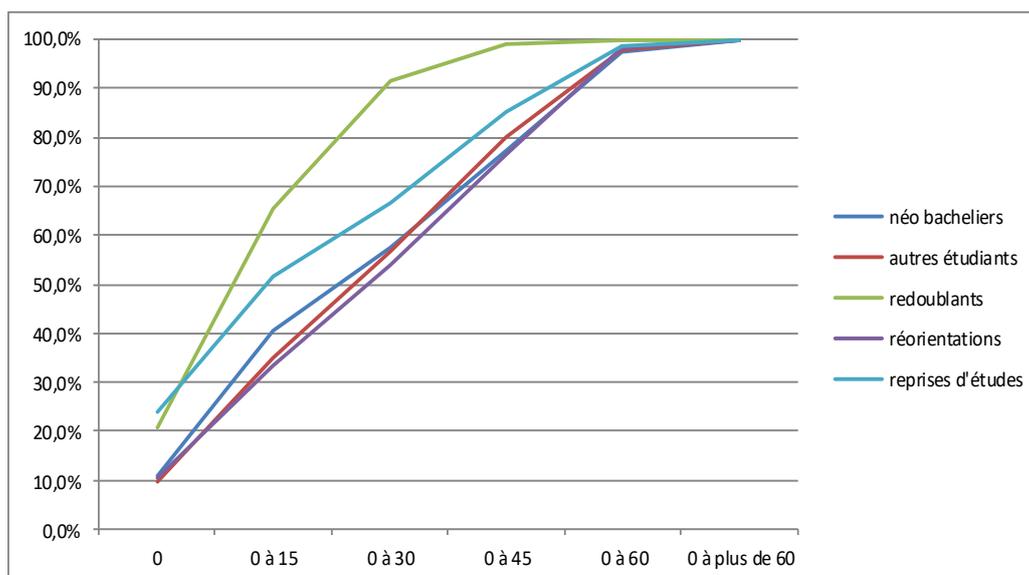
Graphique 6 : Répartition des étudiants de L1 de l'université de Bordeaux ayant validé des crédits ECTS durant l'année 2018-2019 par profils d'origine



Source : Mission à partir des données de l'université de Bordeaux

Il est ainsi possible de dresser un graphique retraçant les rythmes d'acquisition des crédits ECTS sur l'année selon le profil des étudiants, lequel montre clairement, qu'à l'université de Bordeaux, ce sont les redoublants et les étudiants en reprise d'études qui progressent le plus lentement vers la réussite. Par contre, le rythme de progression des réorientations est comparable à celui des néo bacheliers.

Graphique 7 : Rythme d'acquisition des crédits ECTS des étudiants de L1 de l'université de Bordeaux en 2018-2019 par tranches de crédits et profils



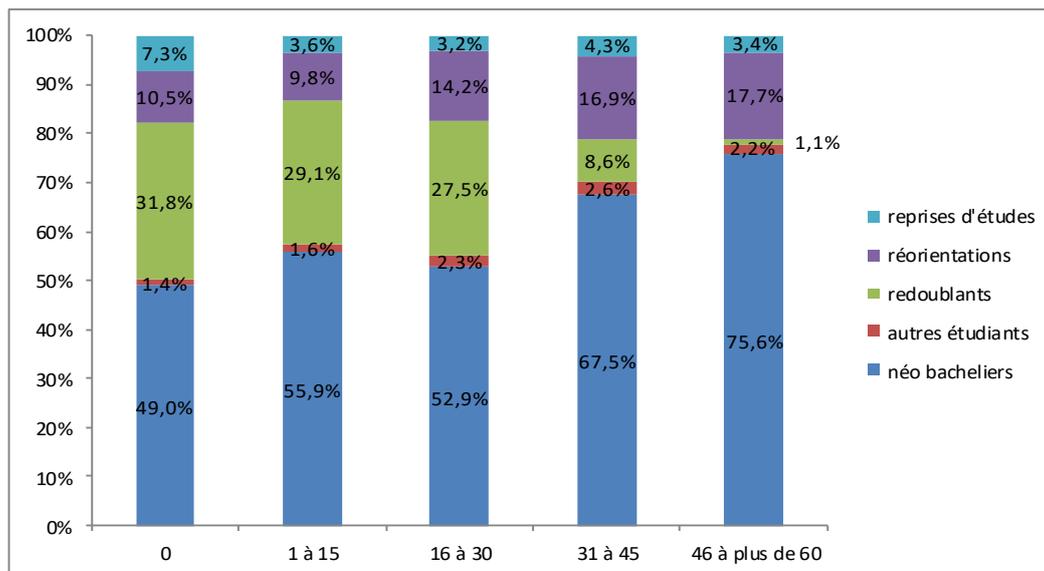
Source : Mission à partir des données de l'université de Bordeaux

Ce type de graphique retraçant les rythmes d'acquisition des crédits ECTS sur l'année en L1 selon le profil des étudiants pourrait être utilement intégré au volet du dialogue contractuel entre le MESRI et les établissements consacré à la réussite en licence.

Il est également possible d'analyser l'acquisition des crédits ECTS par tranches de crédits ECTS. Les données de l'université de Bordeaux indiquent que la moitié des étudiants qui n'ont validé aucun crédit ECTS en 2018-2019 sont des néobacheliers (49 %) et, pour 31,8 %, des redoublants. Ces proportions, qui sont corrélées au effectifs respectifs des différents profils, sont à peu près constantes dans les tranches suivantes jusqu'à la tranche « 16-30 crédits ». Au-delà, la part des néo bacheliers dans les étudiants de L1 qui valident plus de crédits augmente rapidement, pour atteindre près de 67,5 % pour la tranche « 31-45 crédits » et 75,6 % pour la tranche « 46 - plus de 60 crédits ».

Ici encore, la part des réorientations dans les tranches supérieures de validation dans l'année des crédits ECTS (plus de 30 crédits), dont la mission a montré dans un rapport précédent déjà cité qu'elle était déterminante pour l'inscription dans un parcours de réussite, est significative et meilleure que celle des redoublants.

Graphique 8 : Répartition des étudiants de L1 de l'université de Bordeaux ayant validé des crédits ECTS au cours de l'année 2018-2019 par tranches de crédits



Source : Mission à partir des données de l'université de Bordeaux

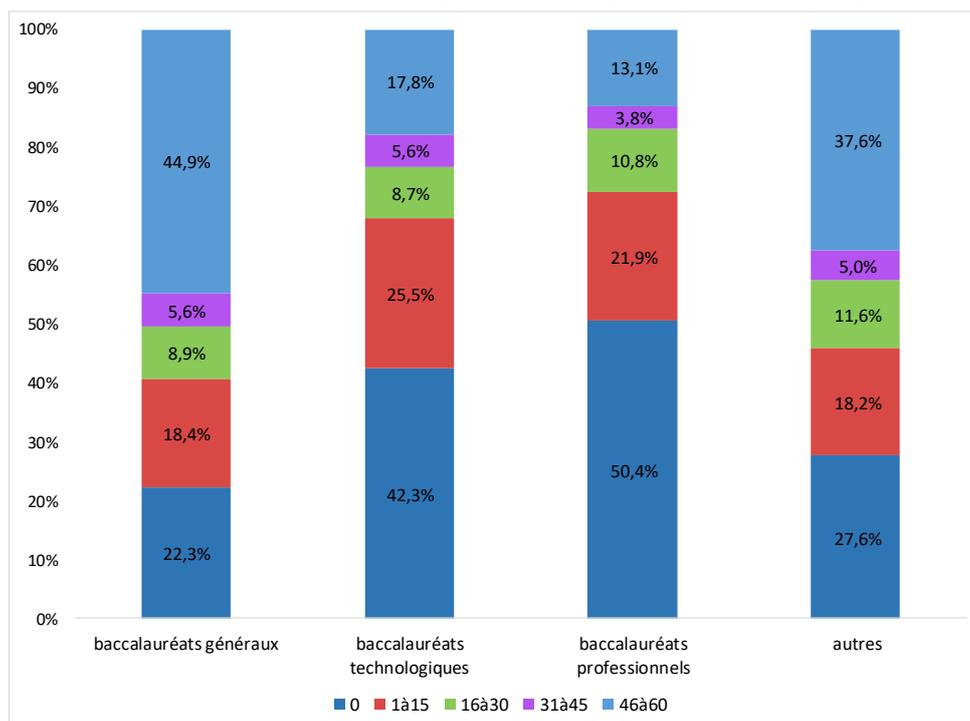
L'ensemble des observations de la mission convergent pour constater que les résultats des étudiants en réorientation, observés sur l'acquisition de crédits ECTS dans l'année, sont meilleurs que ceux des redoublants.

2.2.2. Les bacheliers généraux sont ceux qui valident le plus de crédits ECTS

L'analyse des données de l'université de Bordeaux Montaigne indique que les bacheliers généraux sont ceux qui obtiennent les meilleurs résultats en L1. Certes, ils sont 22,3 % à ne valider aucun crédit ECTS (contre 42,3 % des bacheliers technologiques et 50,4 % des bacheliers professionnels) mais ils sont 44,9 % à en avoir validé 46 ou plus (contre 17,8 % des bacheliers technologiques et 13,1 % des bacheliers professionnels).

Si l'on considère que le seuil de 30 crédits ECTS est un seuil important pour la réussite en L1, 50,5 % des bacheliers généraux se situent au-delà de ce seuil, contre 23,4 % des bacheliers technologiques et 16,9 % des bacheliers professionnels.

Graphique 9 : Répartition des étudiants de L1 de Bordeaux Montaigne ayant validé des crédits ECTS au cours de l'année 2018-2019 par tranche et par baccalauréat d'origine



Source : Mission à partir des données de l'université de Bordeaux Montaigne

Cependant, la réussite en L1 se mesure en prenant en compte, non seulement des crédits ECTS validés durant l'année, mais également ceux qui ont été acquis les années antérieures et entrent en ligne de compte pour l'obtention de la licence préparée.

2.3. La situation des étudiants de L1 à l'issue de l'année 2018-2019

La mission a réalisé les mêmes analyses à l'issue de l'année 2018-2019 en prenant en compte, à la fois, les crédits ECTS validés antérieurement et ceux qui ont été acquis durant l'année. Ces données permettent de mesurer les acquis consolidés des étudiants de L1 à l'issue de l'année 2018-2019, tenant compte de l'ensemble leur parcours personnel, dans la limite, déjà exposée, des difficultés rencontrées par les étudiants en réorientation et en reprise d'études pour faire valider ces parcours antérieurs.

2.3.1. Les étudiants en réorientation sont, en proportion, le profil qui réussit le mieux en L1 dans les trois universités

Le niveau L1 a été validé par tous les étudiants qui, durant l'année 2018-2019 et durant leur parcours antérieur¹³, ont acquis 60 crédits ECTS ou plus.

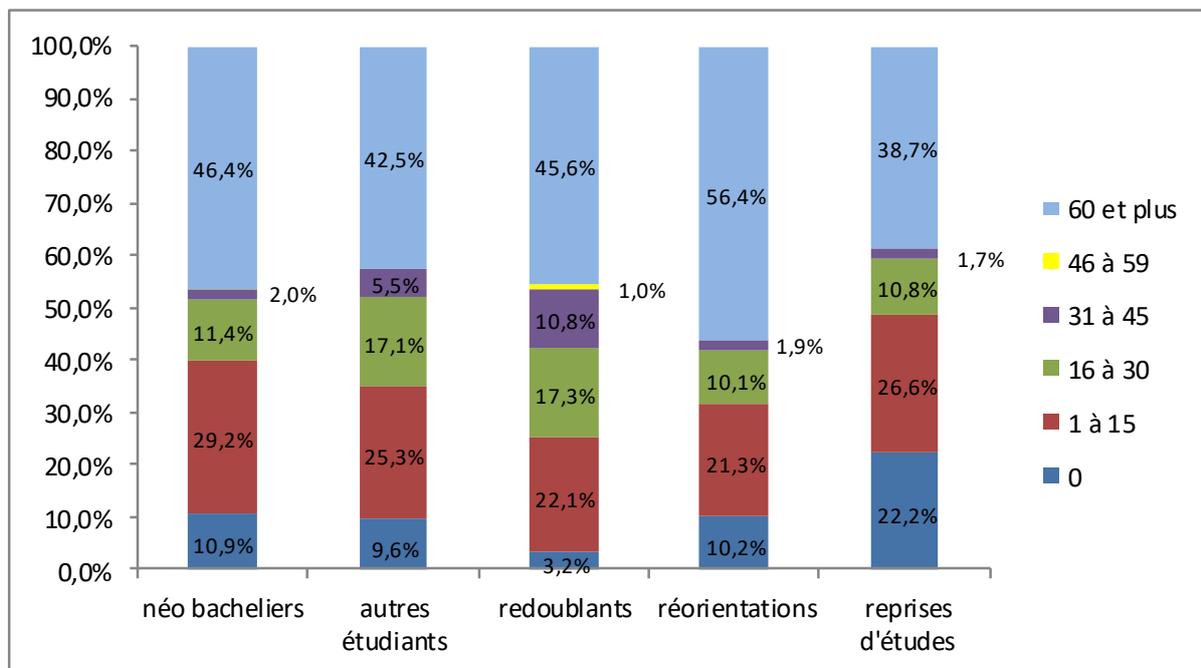
En se fondant sur la situation de l'université de Bordeaux, il est possible de décliner les indicateurs de réussite définis par la mission dans son précédent rapport de 2020¹⁴. Ainsi, **47,2 % des étudiants de cet établissement inscrits en L1 en 2018-2019 ont validé au moins 60 crédits ECTS. Dans cette université, ce sont les étudiants en réorientation qui réussissent le mieux (56,4 %)**, nettement devant les néo bacheliers (46,4 %) et les redoublants (45,6 %) bien que ces derniers aient pu, pour leur grande majorité conserver des crédits ECTS acquis lors de leur parcours antérieur, ce qui n'est le cas ni des réorientations, ni des néo bacheliers. Le taux de réussite des étudiants en reprise d'études est nettement inférieur (38,7 %) en retrait de 18 points par rapport à celui des réorientations.

¹³ Dès lors que les crédits ECTS acquis durant le parcours antérieur ont été validés par le jury du diplôme en question.

¹⁴ Rapport n° 2020-013.

La mission fait le même constat, dans les deux autres universités avec lesquelles elle a travaillé : les étudiants en réorientation sont ceux qui réussissent le mieux en L1¹⁵, tandis que les taux de réussite des néo bacheliers et des redoublants sont en retrait¹⁶. Le redoublement pourrait alors s'analyser comme un allongement, de fait, de la durée des études qui n'a pas été organisé dans le cadre d'un parcours de réussite d'une licence en quatre ans. Ce constat repose uniquement sur le fait que la conservation des crédits ECTS validés des redoublants fonctionne bien.

Graphique 10 : Répartition des étudiants de L1 de l'université de Bordeaux ayant validé des crédits ECTS à l'issue de l'année 2018-2019 par tranche et par profil d'origine (en %)



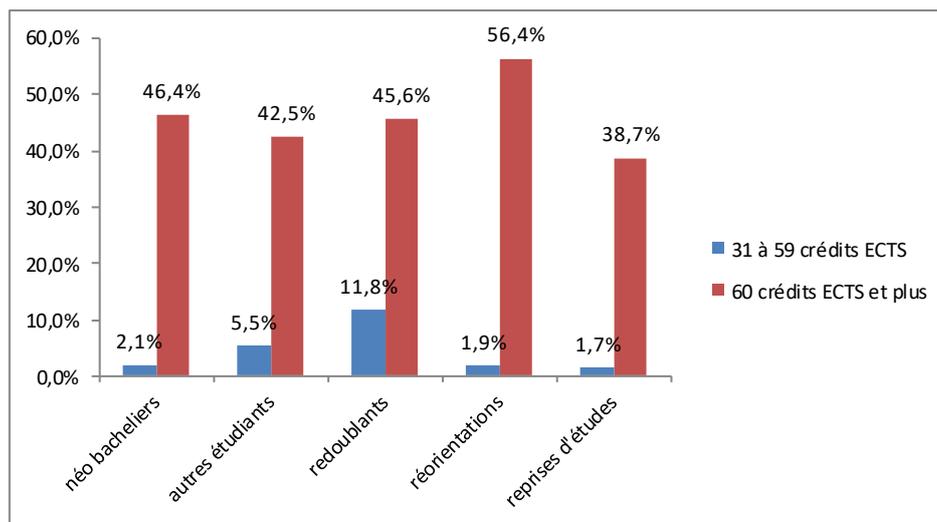
Source : Mission à partir des données de l'université de Bordeaux

Ces données illustrent également l'impact de la compensation sur la réussite étudiante en L1 puisque peu d'étudiants se trouvent en situation d'avoir validé plus de 30 crédits ECTS sans en avoir validé 60. Ainsi, à l'université de Bordeaux seuls 4,1 % des inscrits en L1 ont validé entre 31 et 59 crédits ECTS. Si les redoublants dépassent le seuil des 10 % (11,8 %), la part des autres profils concernés par cette situation est très faible (2,1 % des néobacheliers, 1,9 % des réorientés et 1,7 % des reprises d'études). Pour le dire autrement, les « réserves » de réussite à court terme sont réduites, sauf en ce qui concerne les redoublants et sauf à améliorer, comme suggéré par la mission, la capitalisation des crédits ECTS validés par les réorientations et les reprises d'études lors de leurs parcours antérieurs.

¹⁵ Seuls le profil « autres étudiants » à l'université de Bordeaux Montaigne a un taux d'admis supérieur (+ 1 point) aux réorientations mais pour un très faible effectif (132).

¹⁶ À Bordeaux Montaigne, le taux de réussite global est de 42,9 %. Il est de 46 % pour les réorientations, 43,5 % pour les néobacheliers, 38,9 % pour les redoublants et 37,4 % pour les reprises d'études. À Nantes, le taux de réussite global est de 48,4 %. Il est de 52,4 % pour les réorientations, 48,1 % pour les néo bacheliers, 47,9 % pour les redoublants et 43,1 % pour les reprises d'études.

Graphique 11 : Part des étudiants de l'université de Bordeaux ayant validé leur L1 et part de ceux qui ont validé plus de 30 crédits ECTS sans atteindre les 60 crédits ECTS, par profil d'origine (en %)



Source : Mission à partir des données de l'université de Bordeaux

2.3.2. La validation de la L1 par bac d'origine

Quel que soit le profil d'origine des étudiants, les titulaires d'un baccalauréat général inscrits en L1 à l'université de Bordeaux ont mieux réussi (au sens d'avoir validé au moins 60 crédits ECTS) en 2018-2019 – 52,2 % d'entre eux sont admis – que les autres bacheliers.

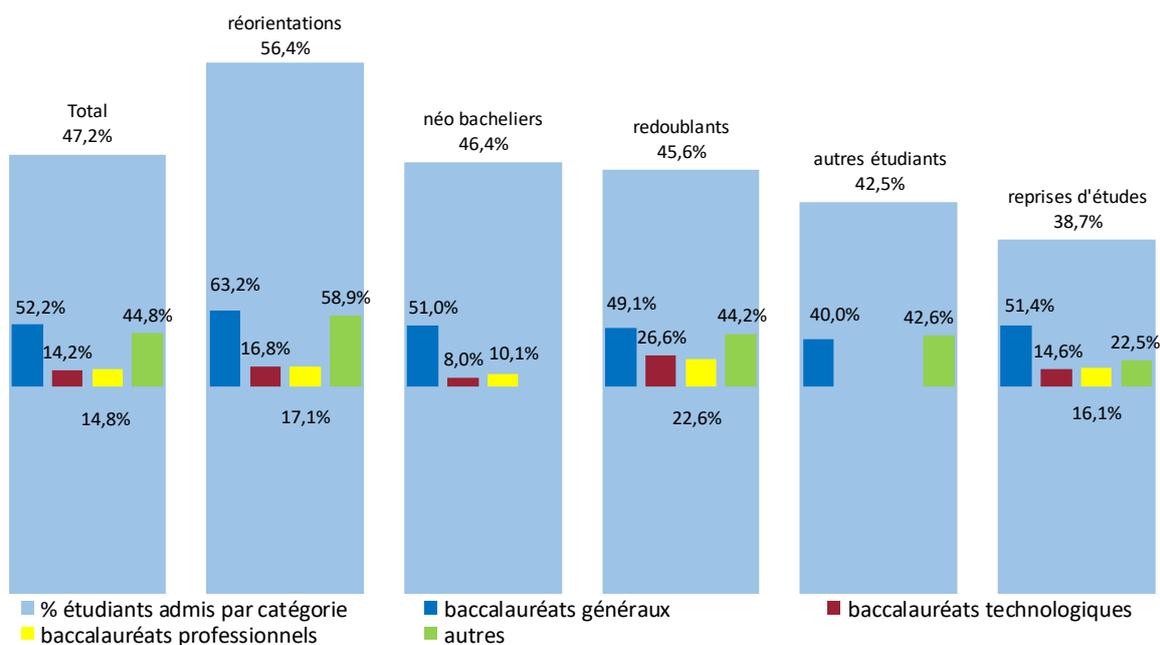
Ce retard est nettement plus marqué pour les néobacheliers puisque seuls respectivement 8 % et 10,1 % des bacheliers technologiques et professionnels inscrits à l'université de Bordeaux ont validés au moins 60 crédits ECTS. À titre de comparaison, ces pourcentages montent respectivement à 26,6 % et 22,6 % chez les redoublants.

La méthodologie proposée par la mission met ainsi en évidence le fait que si la réussite des bacheliers technologiques et professionnels est en retrait par rapport à celle des bacheliers généraux quel que soit le profil d'origine des étudiants, la réussite des bacheliers technologiques et professionnels redoublants est nettement supérieure à celle des mêmes néobacheliers (plus 18 points pour les bacheliers technologiques redoublants et plus 12 points pour les bacheliers professionnels redoublants par rapports aux néo bacheliers).

D'une manière générale, les taux de réussite des bacheliers technologiques et professionnels accusent un net retard par rapport aux bacheliers généraux, et ce pour tous les profils d'origine.

Dans les deux autres universités observées, les taux de validation de la L1 des titulaires d'un baccalauréat technologique ou professionnel sont plus élevés (chez les réorientations, les autres étudiants et les reprises d'études à l'université Bordeaux Montaigne ou les reprises d'études à l'université de Nantes).

Graphique 12 : Part des étudiants ayant validé leur L1 à l'université de Bordeaux, par profil d'étudiant et baccalauréat (en %)



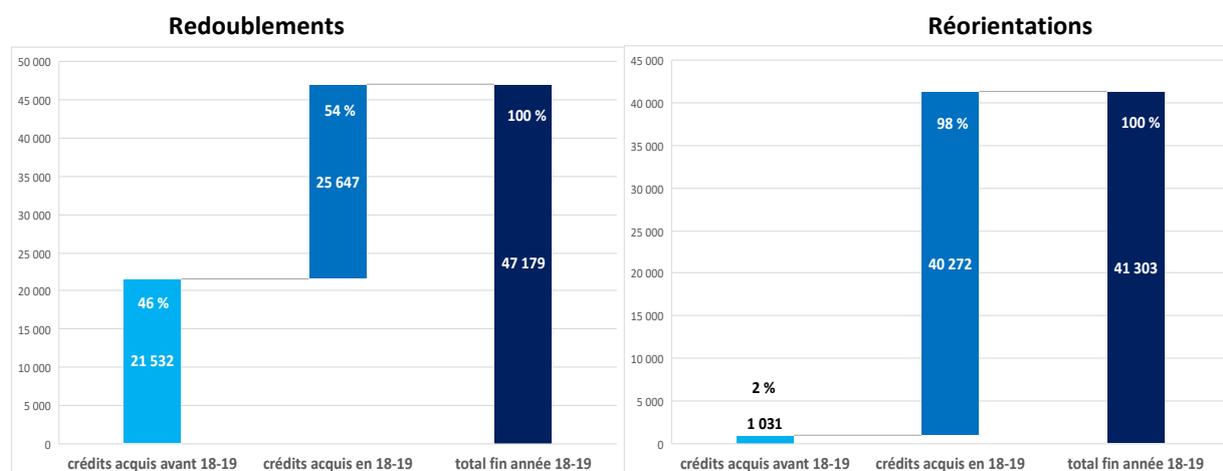
Source : Mission à partir des données de l'université de Bordeaux

2.3.3. L'importance de la capitalisation des crédits ECTS dans la réussite des redoublants

Comme la mission l'a mis en évidence dans le paragraphe 2.1, le poids des crédits ECTS acquis avant 2018-2019 est très important dans la réussite des redoublants, alors même que cette dernière est, au final, inférieure à celle des réorientés qui ne bénéficient pas, dans les faits, de cette capitalisation.

Le graphique ci-dessous illustre cette situation à partir du nombre de crédits ECTS validés par les redoublants et les réorientations de l'université de Nantes. Seuls 54,3 % des crédits ECTS capitalisés par les redoublants en L1 de l'université de Nantes à l'issue de l'année 2018-2019 ont été acquis durant cette année. *A contrario*, 98 % des crédits ECTS capitalisés par les réorientations de cet établissement à l'issue de l'année 2018-2019 ont été acquis durant cette année.

Graphique 13 : Comparaison de la répartition des crédits ECTS capitalisés par les redoublants et les réorientations en L1 de l'université de Nantes durant l'année 2019-2020 et leur parcours antérieur



Source : Mission à partir des données de l'université de Nantes

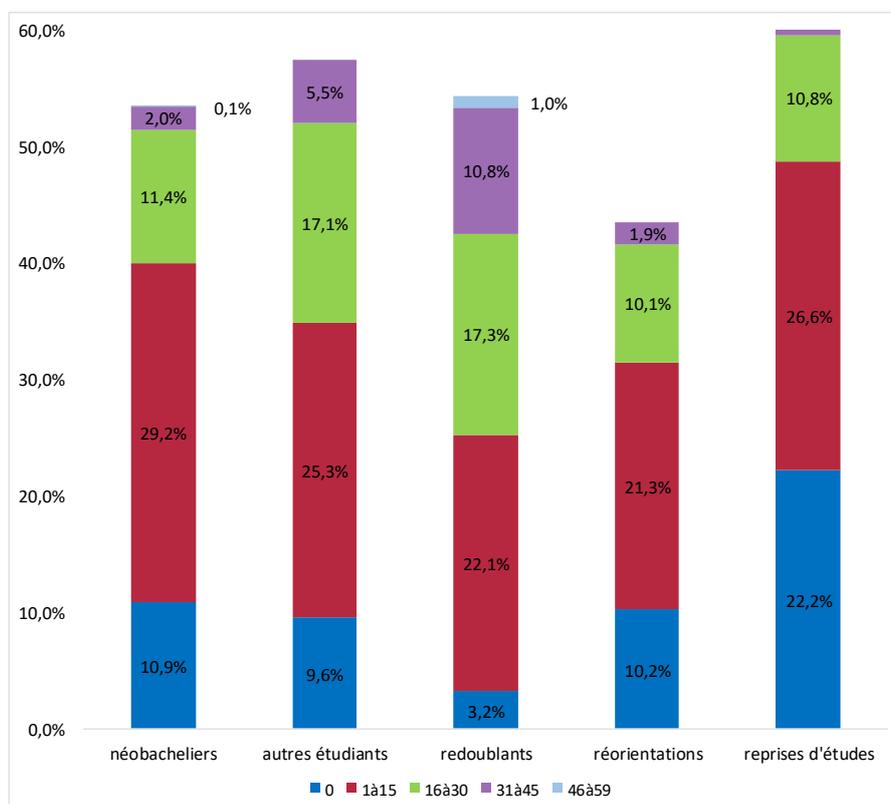
Des écarts sont observés dans des proportions identiques dans les deux autres universités, confirmant l'existence d'un levier potentiel d'amélioration de la réussite des étudiants réorientés.

2.3.4. Un suivi spécifique des étudiants n'ayant pas validé leur L1

Un focus sur le suivi de la validation des crédits ECTS des étudiants non admis (ayant capitalisé moins de 60 crédits ECTS) permet de mettre en évidence trois populations distinctes :

- les étudiants en échec qui ont validé à l'issue de l'année 2018-2019 entre 0 et 15 crédits ECTS. À l'université de Bordeaux, ils représentent au total 36,2 % des inscrits (de 25,3 % pour les redoublants à 48,8 % pour les reprises d'études) ;
- les étudiants qui ont validé entre 16 et 30 crédits ECTS, lesquels sont engagés dans un parcours dont on ne sait pas encore s'il pourra déboucher à terme sur une validation de leur L1. Ils représentent à l'université de Bordeaux 10,1 % des réorientations et 11,4 % des néo bacheliers mais 17,3 % des redoublants ;
- les étudiants qui ont validé entre 31 et 45 crédits ECTS¹⁷ qui représentent 1,9 % des réorientations ou 2 % des néobacheliers, mais 10,8 % des redoublants. C'est sans doute parmi ces étudiants que l'on trouvera « le vivier » des étudiants redoublants de l'année suivante et pour lesquels un accompagnement ciblé pourrait éviter ce redoublement ou bien pourra leur permettre de réussir l'année suivante.

Graphique 14 : Répartition des étudiants de L1 de l'université de Bordeaux n'ayant pas validé 60 crédits ECTS à l'issue de l'année 2018-2019 par tranche et par profil d'origine (en %)



Source : Mission à partir des données de l'université de Bordeaux

Ces données, qui peuvent être encore affinées en les croisant avec le type de baccalauréat obtenu, constituent un véritable outil de pilotage pour l'établissement dans la définition de sa politique de formation et l'élaboration de contrats d'objectifs et de moyens avec ses composantes mais aussi avec le MESRI, par exemple lors des différents échanges contractuels comme « le dialogue stratégique et de gestion » (DSG).

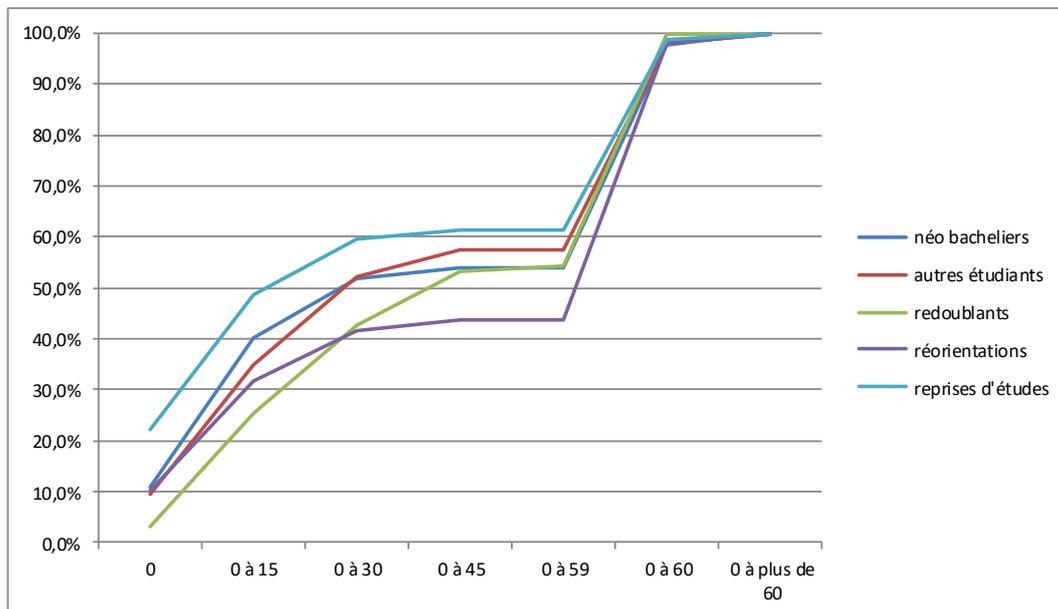
¹⁷ Puisque, comme on l'a vu *infra*, très peu d'étudiants ont validé entre 45 et 59 crédits ECTS.

2.3.5. Le rythme de validation des crédits ECTS des étudiants de L1 à l'issue de l'année 2018-2019

Le graphique 15 présente les rythmes respectifs d'acquisition de crédits ECTS des cinq profils d'étudiants inscrits en L1 à l'université de Bordeaux à l'issue de l'année 2018-2019. Il résume à lui seul les différentes observations formulées dans le présent rapport :

- 22,2 % des étudiants en reprise d'études achèvent l'année 2018-2019 sans avoir validé aucun crédit ECTS contre 10,9 % des néobacheliers, 10,2 % des réorientations et seulement 3,2 % des redoublants. La situation des redoublants s'explique par la meilleure prise en compte de leurs résultats antérieurs ;
- 36,1 % des étudiants inscrits en L1 ont validé entre 0 et 15 crédits ECTS. Ce pourcentage monte à 48,8 % pour les reprises d'études et à 40,3 % pour les néobacheliers. Les redoublants ne sont que 25,3 % dans cette situation ;
- les reprises d'études correspondent au profil¹⁸ qui réussit le moins bien puisque 59,6 % d'entre eux terminent l'année 2018-2019 en ayant validé au plus 30 crédits ECTS. À titre de comparaison, seuls 41,7 % des réorientations et 42,6 % des redoublants sont dans la même situation ;
- seuls 4,1 % des étudiants inscrits en L1 ont validé entre 31 et 59 crédits ECTS confirmant ainsi l'écart qui existe entre ceux qui ont validé leur L1 et ceux qui sont éloignés de la réussite (de 0 à 30 crédits ECTS). Ce sont, en proportion, les redoublants qui sont les plus concernés par la tranche 31 à 59 crédits ECTS (+ 11,8 % contre + 1,7 % pour les reprises d'études, + 1,9 % pour les réorientations et + 2 % pour les néo bacheliers) ;
- les étudiants en réorientation sont en proportion les plus nombreux à valider 60 crédits ECTS ou plus à l'issue de l'année 2018-2019 (56,4 %), devant les néo bacheliers (46,4 %), les redoublants (45,6 %), loin devant les reprises d'études (38,7 %).

Graphique 15 : Rythme d'acquisition des crédits ECTS des étudiants de L1 de l'université de Bordeaux en 2018-2019 par tranches de crédits et profils



Source : Mission à partir des données de l'université de Bordeaux

Tout comme le graphique 7 présenté *infra*, le graphique 14 retraçant les rythmes d'acquisition des crédits ECTS à l'issue de l'année de L1 selon le profil des étudiants pourrait être utilement intégré au volet du dialogue contractuel entre le MESRI et les établissements consacré à la réussite en licence.

¹⁸ La mission note que dans les trois universités, les étudiants en reprise d'études comptent la plus faible part de bacheliers généraux (à l'exception du profil « autres étudiants ») : 62,3 % à l'UB contre 89,3 % pour les néo bacheliers ; 59,4 % à UBM contre 84,5 % pour les néo bacheliers et 62 % à Nantes contre 87,5 % pour les néo bacheliers.

Conclusion

À l'issue de ses travaux, la mission considère que le suivi de la réussite des étudiants en L1 à travers l'acquisition des crédits ECTS doit être privilégié et généralisé à tous les établissements d'enseignement supérieur qui proposent une offre de formation en licence.

C'est, en effet, une méthodologie qui permet de suivre le rythme d'acquisition des compétences des étudiants selon leur profil, leur baccalauréat d'origine ou la L1 qu'ils suivent.

Pour conforter cette méthodologie, il convient cependant :

- d'adopter une définition normalisée commune de profils d'étudiants ;
- de résoudre, à partir d'une évolution réglementaire, les difficultés de prise en compte des crédits ECTS déjà validés par les étudiants en réorientation et en reprise d'études lors de leurs parcours antérieurs ;
- d'améliorer significativement la qualité, la complétude et le rythme de mise à jour des informations figurant dans le SI scolarité des établissements ;
- de disposer d'un système d'information qui permette d'assurer un suivi personnalisé du parcours de chaque étudiant ;
- de promouvoir la mise en œuvre d'un dossier numérique étudiant partagé (DNEP).

Une impulsion politique très forte est indispensable pour engager un plan d'ensemble en ce sens. La mission considère que cette impulsion est d'autant plus nécessaire que la crise sanitaire a fragilisé le processus d'acquisition de connaissances des étudiants et que tout doit être fait pour encourager et faciliter la réussite de ces derniers.

Pascal AIMÉ

Philippe BÉZAGU

Mélanie CAILLOT

Annexes

Annexe 1 :	Rappel de la définition des profils d'origine des étudiants de licence.....	21
Annexe 2 :	Maquettes des trois tableaux complétés par les universités.....	23
Annexe 3 :	Nombre d'étudiants ayant acquis des crédits ECTS par profil et par baccalauréat selon les tranches de crédits définies à l'issue de l'année 2018-2019 pour chacune des trois universités.....	26
Annexe 4 :	Crédits ECTS acquis avant l'année 2018-2019 par les redoublants des trois universités retenues par tranche et selon le baccalauréat obtenu	29
Annexe 5 :	Nombre d'étudiants de L1 ayant validé des crédits ECTS en 2018-2019 par tranche de crédits ECTS et par profil des trois universités	30
Annexe 6 :	Nombre d'étudiants de L1 ayant validé des crédits ECTS en 2018-2019 par tranche de crédits ECTS et par baccalauréat des trois universités	31
Annexe 7 :	Répartition des étudiants de L1 ayant validé des crédits ECTS à l'issue de l'année 2018-2019 par tranche et par profil d'origine (en %) des trois universités	33
Annexe 8 :	Rythme d'acquisition des crédits ECTS des étudiants de L1 à l'issue de l'année 2018-2019 par tranches de crédits et profils des trois universités.....	35
Annexe 9 :	Liste des personnes rencontrées.....	37

Définition des profils d'origine des étudiants inscrits en licence (source mission)

Profil d'origine des étudiants inscrits en licence	Définition proposée par la mission L1	Définition proposée par la mission L2 - L3	Exemples
Néo bacheliers (L1) Néo entrants (L2 et L3)	Étudiants inscrits en L1 l'année d'obtention de leur baccalauréat	Étudiants inscrits en L2 (ou L3) l'année de validation de leur L1 (ou L2), quel que soit le profil d'origine en L1 (ou L2).	– Étudiant inscrit en L1 en 2018-2019 ayant obtenu leur baccalauréat en 2018 – Étudiant inscrit en L2 en 2018-2019 ayant obtenu sa L1 (ou 60 ECTS) en 2018 quel que soit son profil antérieur
Redoublants	Étudiants réinscrits en L1 dans le même secteur disciplinaire ¹⁹ que l'année précédente	Étudiants réinscrits en L2 ou L3 dans le même niveau et dans le même secteur disciplinaire que l'année précédente	– Étudiant réinscrit en L1 en 2018-2019 dans le même secteur disciplinaire qu'en 2017-2018 – Étudiant de L1 en césure en 2017-2018 et qui s'inscrit en L1 en 2018-2019 – Étudiant en allongement d'études réinscrit en L1 qui n'a pas validé 60 ECTS en n-1
Réorientations	Étudiants inscrits en licence qui étaient étudiants l'année précédente, au même niveau ²⁰ , dans une licence d'un autre secteur disciplinaire ou dans une autre formation		– Étudiant inscrit en L1 en Arts inscrit l'année précédente en L1 en Histoire ou en première année de CPGE ou en première année de DUT
Reprises d'études	Étudiants inscrits en licence, qui n'étaient pas inscrits dans une formation depuis au moins une année (hors césure) (activité professionnelle, recherche d'emploi ou sans activité), qu'ils soient financés (stagiaires de formation continue) ou non.		– Étudiant qui a obtenu son baccalauréat en 2016-2017, sans activité en 2017-2018 et inscrit en L1 en 2018-2019 – Étudiant qui a obtenu son DUT en 2016-2017, a travaillé en 2017-2018 et 2018-2019 et s'inscrit en L3 en 2019-2020
Autres	– Étudiants inscrits en L1 qui ne sont ni néobacheliers, ni redoublants, ni en réorientation ni en reprise d'études. – Étudiants inscrits en L2 ou L3 qui ne sont ni néo entrants, ni redoublants, ni en réorientation, ni en reprise d'études.		– Étudiant inscrit en L1 en 2018-2019 ayant obtenu un diplôme étranger reconnu comme équivalence du baccalauréat ou titulaires du DAEU ²¹ en 2018

¹⁹ Le secteur disciplinaire regroupe un ensemble de diplômes pour chaque établissement. Il est associé au code du diplôme et figure dans les remontées SISE.

²⁰ L, M ou D.

²¹ Diplôme d'accès aux études universitaires.

		<ul style="list-style-type: none">- Étudiants scolarisés l'année précédente inscrits pour la première fois en L2 après équivalence type VAE²², VES²³)- Étudiant qui a un DUT et poursuit en L3- Étudiant qui arrive de CPGE en L3- Étudiant de master qui s'inscrit en L3
--	--	--

²² Validation des acquis de l'expérience.

²³ Validation des études supérieures.

Maquettes des trois tableaux complétés par les universités

situations des étudiants de L1 en 2018-2019	baccalauréats d'origine	nombre d'étudiants ayant des crédits ECTS antérieurs à 2018-2019 validés dans la formation de L1 préparée en 2018-2019													
		0	de 1 à 15	total des ECTS des étudiants en ayant validé entre 1 et 15	de 16 à 30	total des ECTS des étudiants en ayant validé entre 16 et 30	de 31 à 45	total des ECTS des étudiants en ayant validé entre 31 et 45	de 46 à 59	total des ECTS des étudiants en ayant validé entre 46 et 59	60 ou plus de 60	total des ECTS des étudiants en ayant validé 60 ou plus de 60	nombre total d'étudiants concernés	nombre total de crédits validés	moyenne ECTS par étudiant
néobacheliers	baccalauréats généraux														
	baccalauréats technologiques														
	baccalauréats professionnels														
	total														
autres étudiants	baccalauréats généraux														
	baccalauréats technologiques														
	baccalauréats professionnels														
	autres														
total															
redoublants	baccalauréats généraux														
	baccalauréats technologiques														
	baccalauréats professionnels														
	autres														
total															
réorientations	baccalauréats généraux														
	baccalauréats technologiques														
	baccalauréats professionnels														
	autres														
total															
reprises d'études	baccalauréats généraux														
	baccalauréats technologiques														
	baccalauréats professionnels														
	autres														
total															
Total	baccalauréats généraux														
	baccalauréats technologiques														
	baccalauréats professionnels														
	autres														
total															

situations des étudiants de L1 en 2018-2019	baccalauréats d'origine	nombre d'étudiants ayant validé des crédits ECTS EN L1 en 2018-2019													
		0	de 1 à 15	total des ECTS des étudiants en ayant validé entre 1 et 15	de 16 à 30	total des ECTS des étudiants en ayant validé entre 16 et 30	de 31 à 45	total des ECTS des étudiants en ayant validé entre 31 et 45	de 46 à 59	total des ECTS des étudiants en ayant validé entre 46 et 59	60 ou plus de 60	total des ECTS des étudiants en ayant validé 60 ou plus de 60	nombre total d'étudiants concernés	nombre total de crédits validés	moyenne ECTS par étudiant
néobacheliers	baccalauréats généraux														
	baccalauréats technologiques														
	baccalauréats professionnels														
	total														
autres étudiants	baccalauréats généraux														
	baccalauréats technologiques														
	baccalauréats professionnels														
	autres														
total															
redoublants	baccalauréats généraux														
	baccalauréats technologiques														
	baccalauréats professionnels														
	autres														
total															
réorientations	baccalauréats généraux														
	baccalauréats technologiques														
	baccalauréats professionnels														
	autres														
total															
reprises d'études	baccalauréats généraux														
	baccalauréats technologiques														
	baccalauréats professionnels														
	autres														
total															
Total	baccalauréats généraux														
	baccalauréats technologiques														
	baccalauréats professionnels														
	autres														
total															

situations des étudiants de L1 en 2018-2019	baccalauréats d'origine	nombre d'étudiants ayant validé des crédits ECTS en L1 à l'issue de l'année 2018-2019													
		0	de 1 à 15	total des ECTS des étudiants en ayant validé entre 1 et 15	de 16 à 30	total des ECTS des étudiants en ayant validé entre 16 et 30	de 31 à 45	total des ECTS des étudiants en ayant validé entre 31 et 45	de 46 à 59	total des ECTS des étudiants en ayant validé entre 46 et 59	60 ou plus de 60 (étudiants admis)	total des ECTS des étudiants en ayant validé 60 ou plus de 60	nombre total d'étudiants concernés	nombre total de crédits validés	moyenne ECTS par étudiant
néobacheliers	baccalauréats généraux														
	baccalauréats technologiques														
	baccalauréats professionnels														
	total														
autres étudiants	baccalauréats généraux														
	baccalauréats technologiques														
	baccalauréats professionnels														
	autres														
total															
redoublants	baccalauréats généraux														
	baccalauréats technologiques														
	baccalauréats professionnels														
	autres														
total															
réorientations	baccalauréats généraux														
	baccalauréats technologiques														
	baccalauréats professionnels														
	autres														
total															
reprises d'études	baccalauréats généraux														
	baccalauréats technologiques														
	baccalauréats professionnels														
	autres														
total															
Total	baccalauréats généraux														
	baccalauréats technologiques														
	baccalauréats professionnels														
	autres														
total															

Nombre d'étudiants ayant acquis des crédits ECTS par profil et par baccalauréat selon les tranches de crédits définies à l'issue de l'année 2018-2019 pour chacune des trois universités (présentation synthétique réalisée par la mission)

Université de Bordeaux

situations des étudiants de L1 en 2018-2019	baccalauréats d'origine	0	1 à 15	16 à 30	31 à 45	46 à 59	60 et plus de 60	total
néobacheliers	baccalauréats généraux	320	1 043	463	83	1	1 988	3 898
	baccalauréats technologiques	126	197	28	5	1	31	388
	baccalauréats professionnels	30	33	7	1	0	8	79
	total	476	1 273	498	89	2	2 027	4 365
autres étudiants	baccalauréats généraux	0	1	2	0	0	2	5
	baccalauréats technologiques	0	0	0	0	0	0	0
	baccalauréats professionnels	0	0	0	0	0	0	0
	autres	14	36	23	8	0	60	141
total	14	37	25	8	0	62	146	
redoublants	baccalauréats généraux	26	226	208	130	12	581	1 183
	baccalauréats technologiques	13	57	36	18	3	46	173
	baccalauréats professionnels	3	16	1	4	0	7	31
	autres	6	30	13	9	0	46	104
total	48	329	258	161	15	680	1 491	
réorientations	baccalauréats généraux	55	133	72	16	0	475	751
	baccalauréats technologiques	27	44	11	2	0	17	101
	baccalauréats professionnels	10	16	3	0	0	6	35
	autres	8	15	13	1	0	53	90
total	100	208	99	19	0	551	977	
reprises d'études	baccalauréats généraux	29	37	21	3	0	95	185
	baccalauréats technologiques	11	16	7	1	0	6	41
	baccalauréats professionnels	14	12	0	0	0	5	31
	autres	12	14	4	1	0	9	40
total	66	79	32	5	0	115	297	
Total	baccalauréats généraux	430	1 440	766	232	13	3 141	6 022
	baccalauréats technologiques	177	314	82	26	4	100	703
	baccalauréats professionnels	57	77	11	5	0	26	176
	autres	40	95	53	19	0	168	375
total	704	1 926	912	282	17	3 435	7 276	

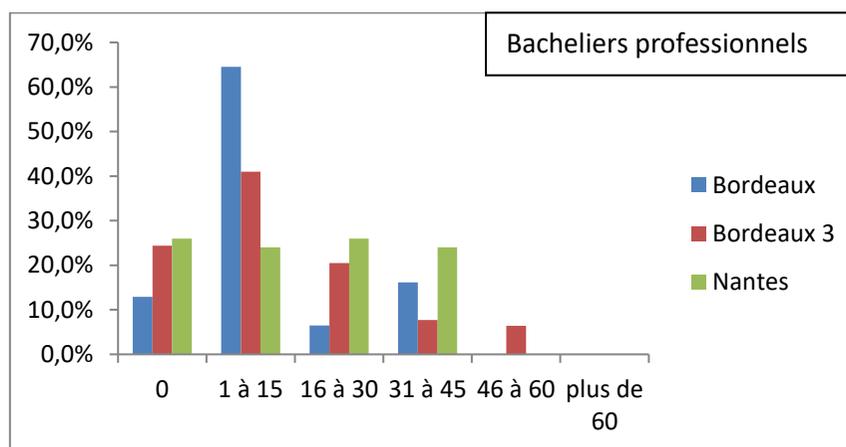
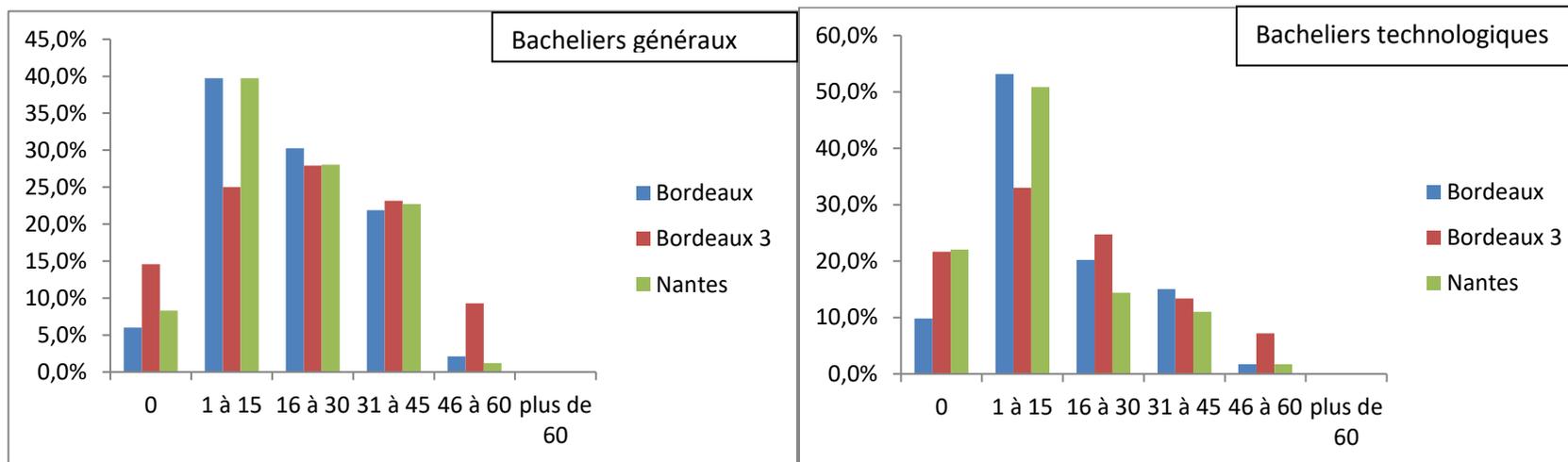
Université Bordeaux Montaigne

situations des étudiants de L1 en 2018-2019	baccalauréats d'origine	0	1 à 15	16 à 30	31 à 45	46 à 59	60 et plus de 60	total
néobacheliers	baccalauréats généraux	495	397	180	92	36	1 172	2 372
	baccalauréats technologiques	144	79	22	8	4	40	297
	baccalauréats professionnels	85	24	14	2	2	10	137
	total	724	500	216	102	42	1 222	2 806
autres étudiants	baccalauréats généraux	12	7	0	3	1	28	51
	baccalauréats technologiques	6	0	0	2	0	6	14
	baccalauréats professionnels	1	0	0	0	0	2	3
	autres	18	13	3	2	2	26	64
total	37	20	3	7	3	62	132	
redoublants	baccalauréats généraux	32	87	69	69	52	239	548
	baccalauréats technologiques	12	23	23	9	6	24	97
	baccalauréats professionnels	14	15	16	11	2	20	78
	autres	2	2	8	7	3	11	33
total	60	127	116	96	63	294	756	
réorientations	baccalauréats généraux	148	120	54	21	3	378	724
	baccalauréats technologiques	39	38	12	5	1	36	131
	baccalauréats professionnels	19	14	7	3	0	8	51
	autres	12	11	5	2	2	18	50
total	218	183	78	31	6	440	956	
reprises d'études	baccalauréats généraux	60	42	22	17	6	110	257
	baccalauréats technologiques	26	13	7	5	0	17	68
	baccalauréats professionnels	32	20	4	1	0	17	74
	autres	5	5	5	1	0	18	34
total	123	80	38	24	6	162	433	
Total	baccalauréats généraux	747	653	325	202	98	1 927	3 952
	baccalauréats technologiques	227	153	64	29	11	123	607
	baccalauréats professionnels	151	73	41	17	4	57	343
	autres	37	31	21	12	7	73	181
total	1 162	910	451	260	120	2 180	5 083	

Université de Nantes

situations des étudiants de L1 en 2018-2019	baccalauréats d'origine	0	1 à 15	16 à 30	31 à 45	46 à 59	60 et plus de 60	total
néobacheliers	baccalauréats généraux	703	811	311	220	12	2 390	4 447
	baccalauréats technologiques	221	141	37	19	8	47	473
	baccalauréats professionnels	100	39	6	7	2	10	164
	total	1 024	991	354	246	22	2 447	5 084
autres étudiants	baccalauréats généraux	1	0	0	0	0	2	3
	baccalauréats technologiques	0	0	0	0	0	1	1
	baccalauréats professionnels	0	1	0	0	0	1	2
	autres	18	18	5	6	2	29	78
total	19	19	5	6	2	33	84	
redoublants	baccalauréats généraux	25	179	114	131	16	534	999
	baccalauréats technologiques	15	42	16	19	1	25	118
	baccalauréats professionnels	11	8	13	13	0	5	50
	autres	9	7	2	5	2	14	39
total	60	236	145	168	19	578	1 206	
réorientations	baccalauréats généraux	154	114	50	51	2	540	911
	baccalauréats technologiques	36	26	12	4	1	27	106
	baccalauréats professionnels	31	17	2	1	0	6	57
	autres	28	10	5	2	0	27	72
total	249	167	69	58	3	600	1 146	
reprises d'études	baccalauréats généraux	32	28	15	11	0	108	194
	baccalauréats technologiques	21	12	4	2	0	8	47
	baccalauréats professionnels	15	13	2	2	0	9	41
	autres	10	8	1	1	1	10	31
total	78	61	22	16	1	135	313	
Total	baccalauréats généraux	915	1 132	490	413	30	3 574	6 554
	baccalauréats technologiques	293	221	69	44	10	108	745
	baccalauréats professionnels	157	78	23	23	2	31	314
	autres	65	43	13	14	5	80	220
total	1 430	1 474	595	494	47	3 793	7 833	

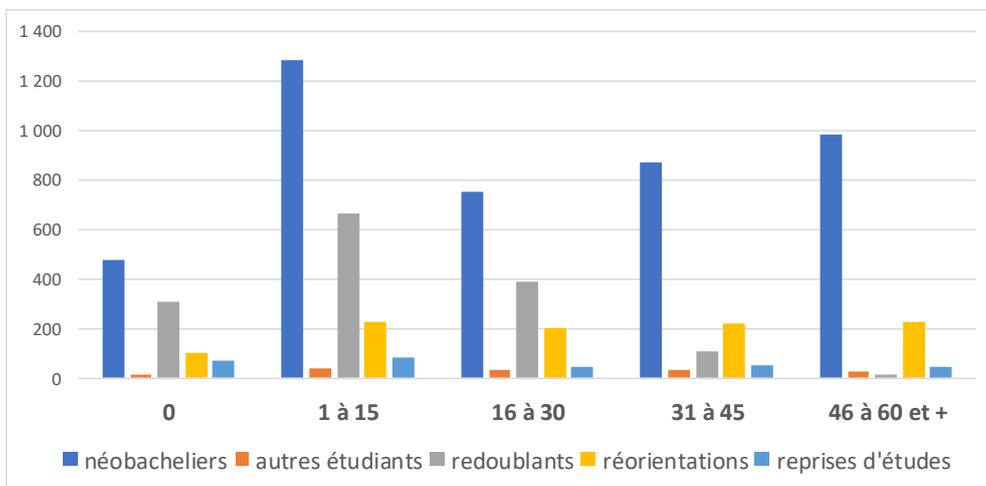
Crédits ECTS acquis avant l'année 2018-2019 par les redoublants des trois universités retenues par tranche et selon le baccalauréat obtenu



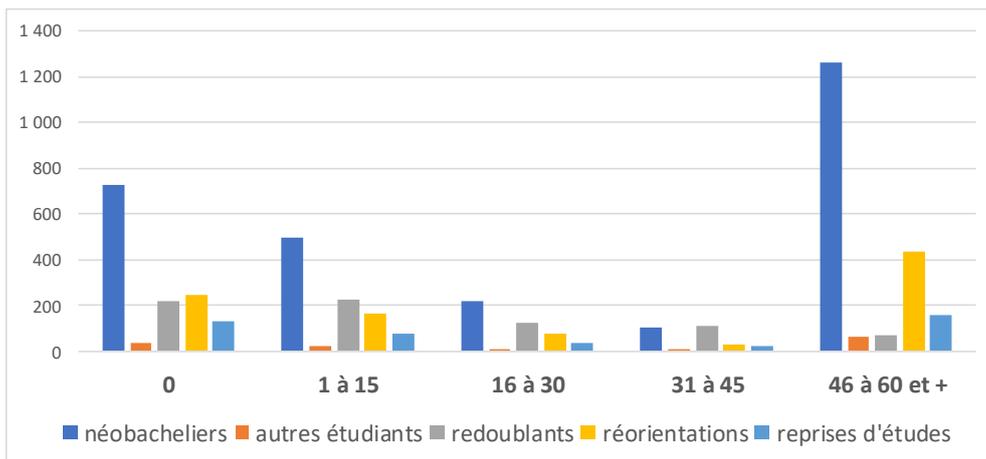
Source : Mission à partir des données des universités

Nombre d'étudiants de L1 ayant validé des crédits ECTS en 2018-2019 par tranche de crédits ECTS et par profil

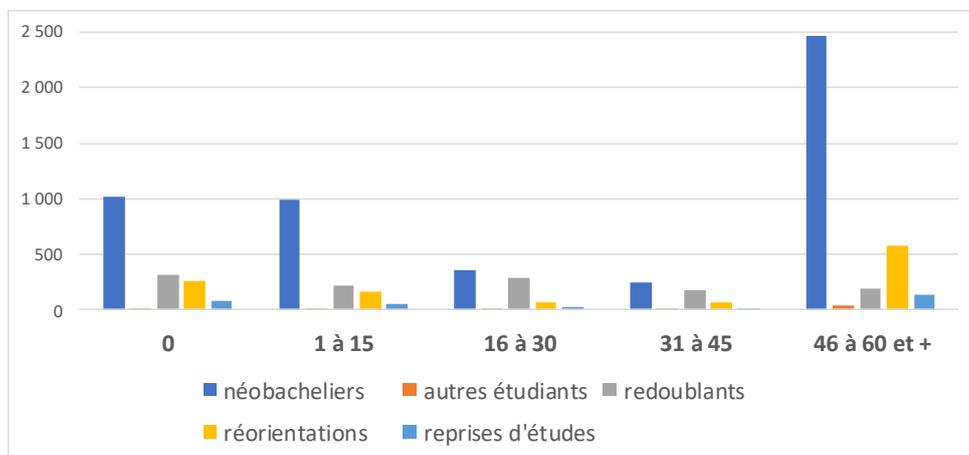
Université de Bordeaux



Université Bordeaux Montaigne

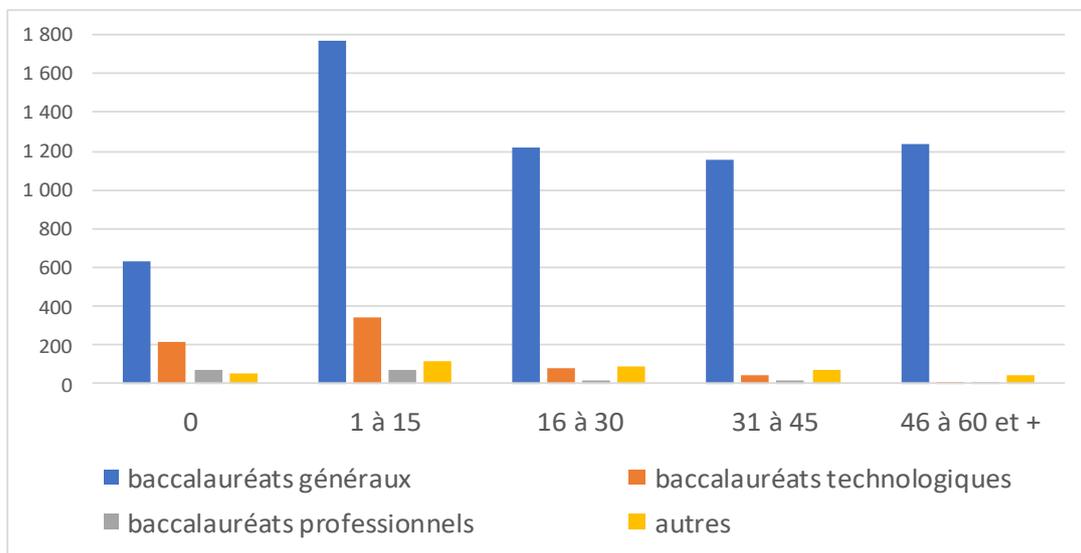


Université de Nantes

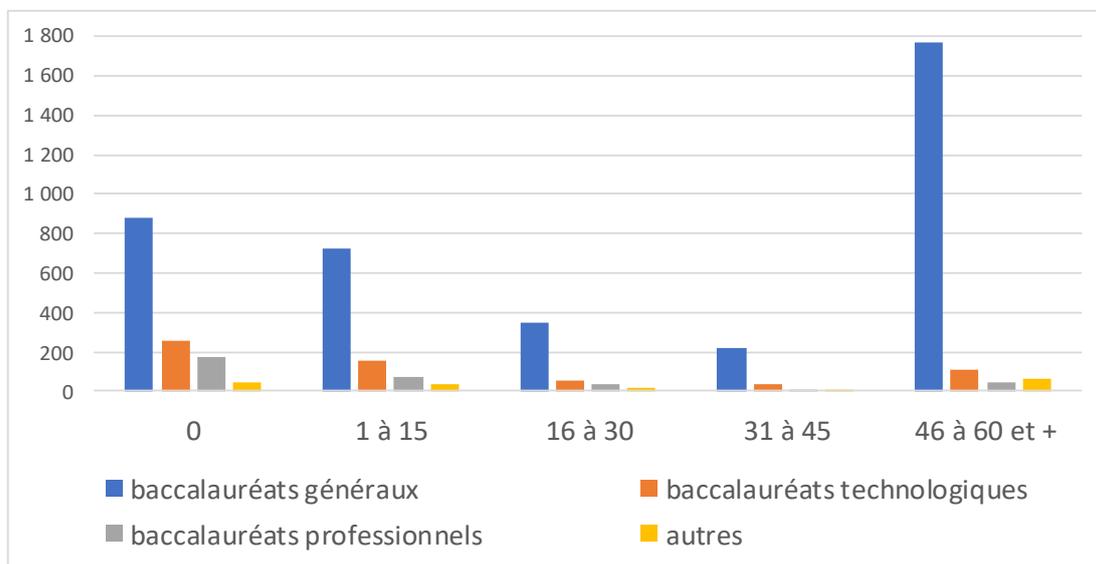


Nombre d'étudiants de L1 ayant validé des crédits ECTS en 2018-2019 par tranche de crédits ECTS et par baccalauréat

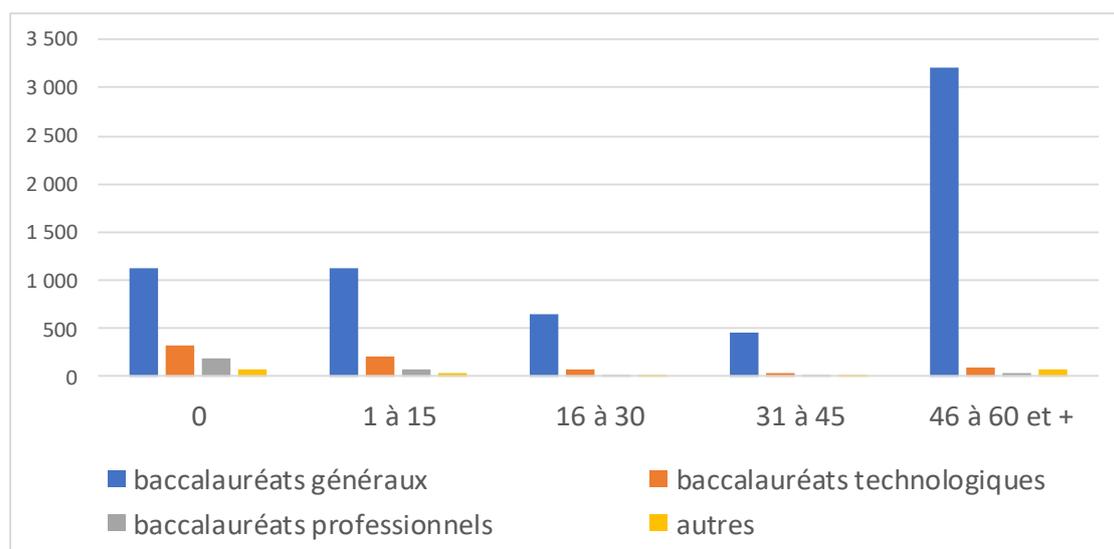
Université de Bordeaux



Université Bordeaux Montaigne

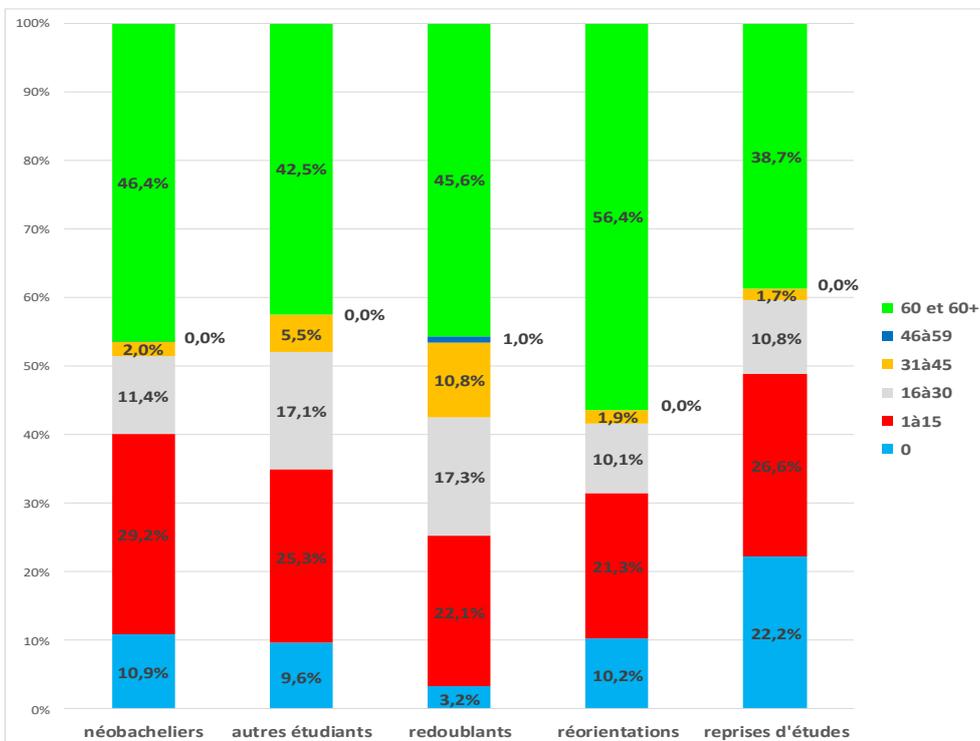


Université de Nantes

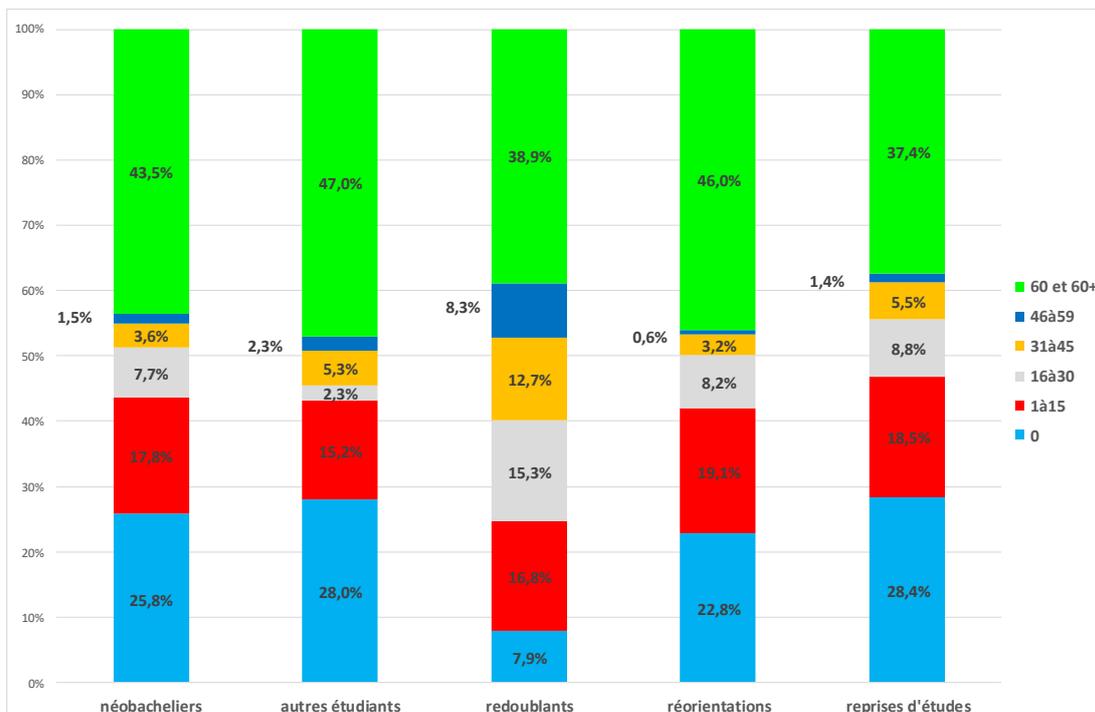


Répartition des étudiants de L1 ayant validé des crédits ECTS à l'issue de l'année 2018-2019 par tranche et par profil d'origine (en %)

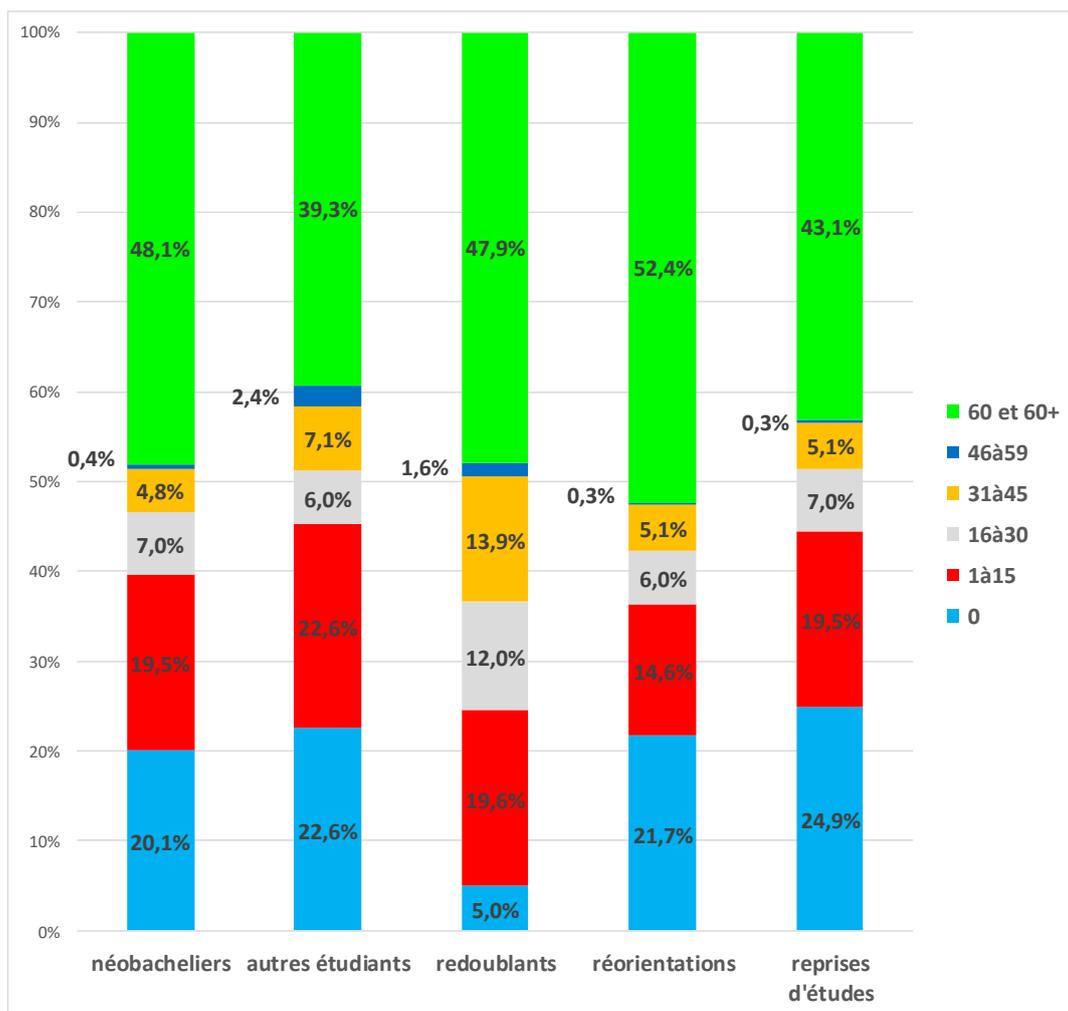
Université de Bordeaux



Université Bordeaux Montaigne

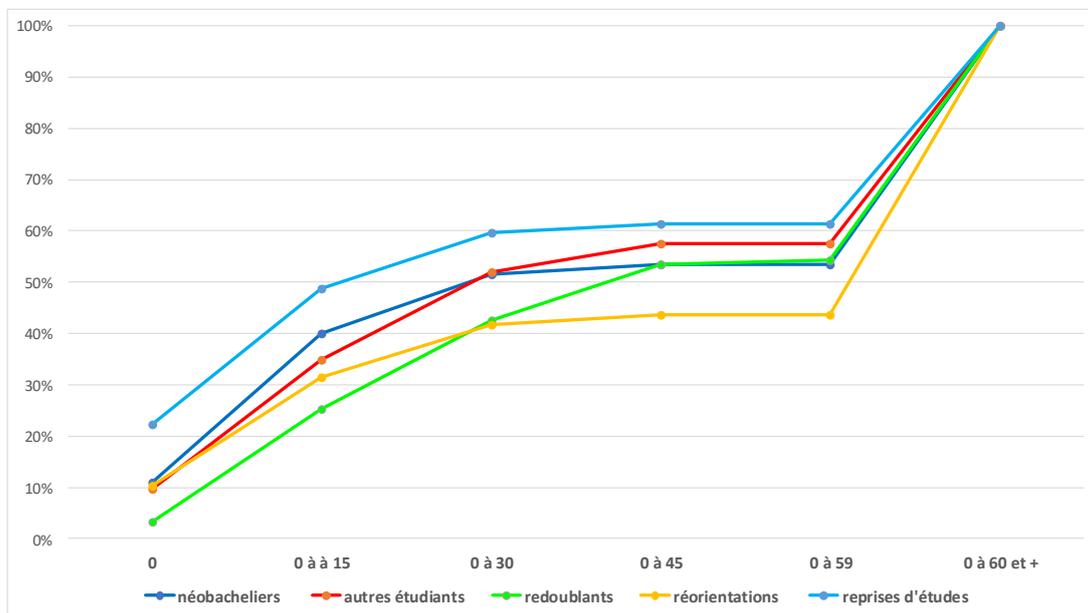


Université de Nantes

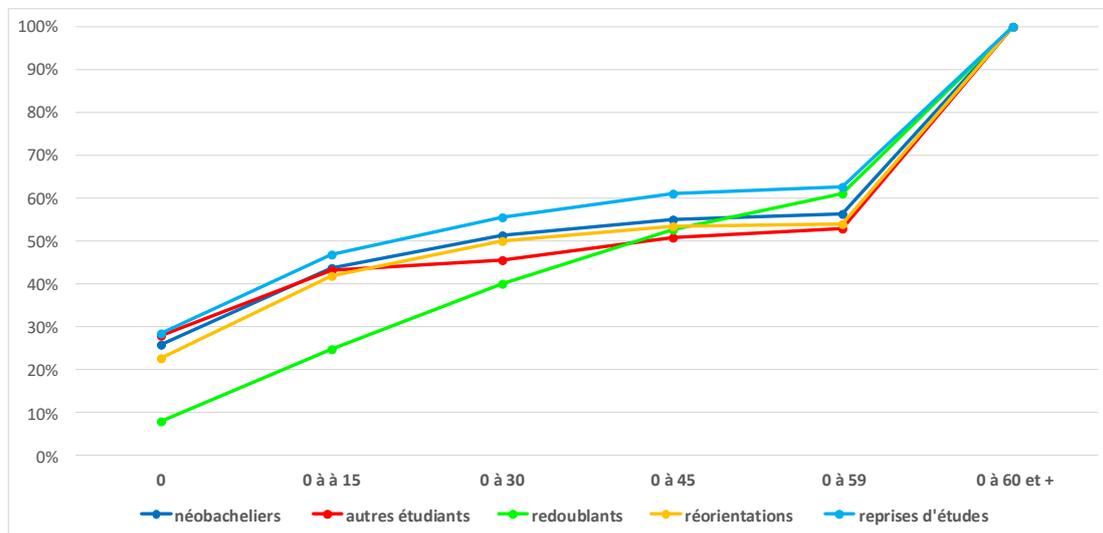


Rythme d'acquisition des crédits ECTS des étudiants de L1 à l'issue de l'année 2018-2019 par tranches de crédits et profils

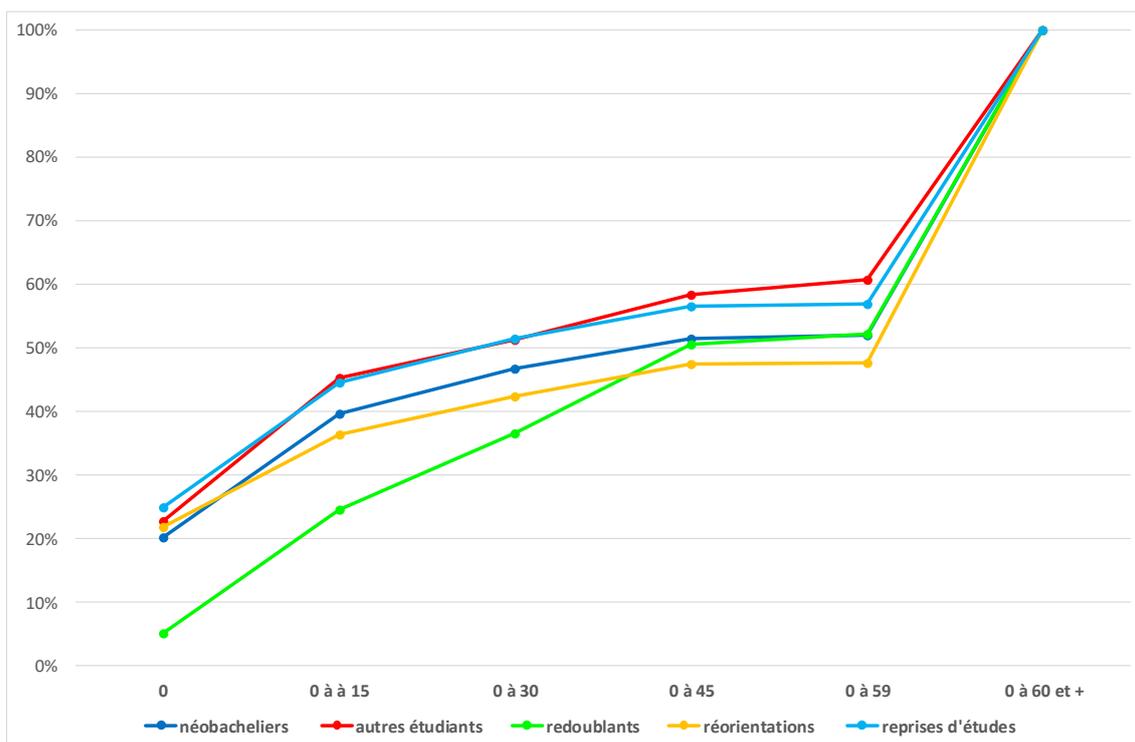
Université de Bordeaux



Université Bordeaux Montagne



Université de Nantes



Liste des personnes rencontrées

MESRI

- M. Jérôme Teillard, chef de projet réforme de l'accès à l'enseignement supérieur
- Mme Isabelle Kabla-Langlois, sous directrice du SIES DGESIP / DGRI
- Mme Clotilde Lixi, cheffe du département des études statistiques de la recherche SIES DGESIP / DGRI

Université Bordeaux Montaigne

- Mme Marie Mellac, vice-présidente de la commission formation et vie universitaire
- Mme Krystel Le Coz-Thouvais, directrice générale des services adjointe
- M. Stéphane Valat, directeur de la scolarité
- Mme Séverine Groult, responsable de l'observatoire des étudiants

Université de Bordeaux

- M. Achille Braquelaire, directeur du projet NCU-NewDeal
- Mme Sandrine Rui, vice-présidente en charge de la formation et de la vie universitaire et citoyenne
- M. Vincent Moreau, directeur général des services
- Mme Alexandra Puard, directrice générale des services adjointe déléguée au pôle formation, insertion professionnelle et vie universitaire
- M. Benoit Dintilhac, directeur général des services adjoint délégué au pôle pilotage et aide à la stratégie
- M. Jocelyn Caillaud, directeur de la formation et de la gestion des cursus au sein du pôle formation, insertion professionnelle et vie universitaire
- Mme Maureen Braquessac, directrice de l'analyse économique et des études statistiques au sein du pôle pilotage et aide à la stratégie
- Mme Aurore Chenevoy, responsable de l'audit interne
- M. Simon Macaire, responsable de l'observatoire de la formation et de la vie universitaire (OFVU)
- Mme Christelle Bayle, chargée d'études statistiques au sein de l'OFVU
- M. Thomas Caigneux, analyste SID au sein du service de contrôle de gestion

Université de Nantes

- M. Arnaud Guevel, vice-président à la formation et aux ressources éducatives libres
- Mme Laurianne Schlaepfi, directrice générale des services
- Mme Gwendolina Wendling, directrice de la formation et de la vie étudiante
- Mme Mélanie Kuhn-Le Braz, observatoire de la réussite, direction de la formation et de la vie étudiante
- Mme Rachel Guery, chargée d'études offre de formation, direction de la formation et de la vie étudiante

Université Clermont Auvergne

- M. François Paquis, directeur général des services
- M. Sébastien Boyer, directeur de la formation
- Mme Cécile Mathieu, responsable du service d'appui au pilotage et contrôle de gestion
- Mme Audrey Chades, statisticienne, service d'appui au pilotage et contrôle de gestion
- M. François Thomazeau, directeur général adjoint

Université d'Angers

- Mme Sabine Mallet, vice-présidente formation et vie universitaire
- M. Dominique Baupin, directeur du pilotage et de l'évaluation (DPE)
- Mme Emmanuelle Ravain, directrice des enseignements et de la vie étudiante
- Mme Aurélia Técher, responsable du service indicateurs et tableaux de bord (DPE)